

Les Cahiers de **BISCHHEIM**



www.ville-bischheim.fr



CHARTRE VILLE & HANDICAP

Mieux vivre ensemble



CRÉDIT MUTUEL BISCHHEIM
 62, ROUTE DE BISCHWILLER BP75
 67802 BISCHHEIM
 TÉL. : 0 820 820 510 (0,12 € TTC/MIN)
 COURRIEL : 01011@CREDITMUTUEL.FR

Crédit Mutuel
LA banque à qui parler
www.creditmutuel.fr



Votre agence SOLVIMO **BISCHHEIM-SCHILTIGHEIM-HOENHEIM**

29 route de Bischwiller
 67800 Bischheim

03 88 20 76 70

Bénéficiez
 d'une estimation
GRATUITE
 en **48^H**
CHRONO



BISCHHEIM
APPARTEMENT
 EXCLUSIVITÉ SOLVIMO QUARTIER DES OISEAUX ! Résidence de standing. Env. verdoyant et calme. F2 44 m², séjour, terrasse, cuisine équipée ouverte, 1 chbre., SdB avec baignoire, wc séparé, cave et place de parking.
 DPE : indice énergie C **122 500 €**



SCHILTIGHEIM
APPARTEMENT
 RUE DE BARR ! EXCLUSIVITÉ SOLVIMO ! Rare à la vente, très bien situé ! Prox. commerces et transports, ds immeuble de standing, très beau 2 pièces, chbre, cave et garage.
 DPE : indice énergie D



BISCHHEIM
MAISON
 RUE DES VEAUX, EXCLUSIVITÉ SOLVIMO ! Magnifique et spacieuse maison, 5-6 chambres, double séjour, cuisine équipée, cheminée, grande terrasse, sous-sol total, comble aménageable. 3 places de parking.
 DPE : indice énergie D



BISCHHEIM
APPARTEMENT
 EXCLUSIVITÉ SOLVIMO ! VUE DÉGAGÉE ! Proximité commerces et transports, spacieux lumineux 4 pièces comprenant 2 chambres, beaux volumes, grand balcon. Poss. garage en sus. BELLE OPPORTUNITÉ ! À SAISIR !
 DPE : indice énergie D **140 000 €**



SCHILTIGHEIM
APPARTEMENT
 EXCLUSIVITÉ SOLVIMO ! Dernier étage ! Dans un immeuble de caractère, tout le charme de l'ancien pour ce spacieux F2 de 69m² profitant de superbes volumes, séjour, une chambre, cuisine, SdB, cave et grenier.
 DPE : indice énergie E **110 900 €**



BISCHHEIM
APPARTEMENT
 EXCLUSIVITÉ ! Au cœur du vieux Bischheim, dans copro, de standing, F3 de 70m² et 76.5m² au sol, profitant de superbes prestations, 2 chbres, salon-séjour de 35m², cuisine ouverte, terrasse, SdB, wc, cave et garage.
 DPE : indice énergie D **184 000 €**



HOENHEIM
APPARTEMENT
 RUE WOLFF ! EXCLUSIVITÉ SOLVIMO ! REZ DE JARDIN ! A deux pas du Canal, dans le vieux Hoenheim. Dans une maison bi-faïte, superbe 4/5 pièces de 95 m². Beaux volumes. Jardin privatif.
 DPE : indice énergie D

www.solvimo.com

SOLVIMO **BISCHHEIM**

| **03 88 20 76 70**

bischheim@solvimo.com

INFOS MUNICIPALES



- 6-7 • Conseil municipal : les principaux points en bref
- 8-9 • Budget primitif 2013
- 10-11 • Cérémonie des vœux du maire
- 12-15 • Dossier : Charte Ville et Handicap : Mieux vivre ensemble
- 16-17 • Cadre de de vie : Le label « Quatre Fleurs » confirmé
- 18 • Commune Nature : Bischheim distinguée
- 19 • L'arbre dans la ville : Le sapin bleu
- 20 • Les bons gestes : Que faire de ses médicaments périmés ou non utilisés ?
- 21 • Brèves
- 22-24 **BISCHHEIM EN IMAGES**

EN VILLE



- 25 • Santé publique : Gare aux décibels !

- 26 • Concert Big Band Bischheim

CULTURE



- 27 • Saison culturelle : Au programme
- 28 • Cour des Boecklin : animations de février à mars
- Ecole de danse : stages

SENIORS



- 29 • Résidence Charles Huck : une réhabilitation de grande ampleur

VIE SCOLAIRE



- 30 • Inscriptions scolaires

ENFANCE JEUNESSE

- 31 • Animations vacances
- Colonies de vacances

COMMERCES ET ÉCONOMIE

- 32 • « L'atelier des pensées »
- « La Méditerranée »

INFOS ASSOCIATIONS



- 33 • Trocs savoirs : Apprentissage et transmission
- 34 • PasSage : Projet « Respect »
- OMSAL : Miss Bischheim
- 35 • Contes à l'association Livres
- Fête paroissiale
- 36 • Tournoi de football à Alger
- Infos CAMNS
- 37 • Théâtre du Potimarron
- Marche gourmande (OMSAL)
- 38 • Festival Rumba y Candela
- Programme CSF Victor Hugo
- 39 • Repères

40-41 TRIBUNES LIBRES

- 42 • ÉTAT CIVIL
- 43 • AGENDA



S.R.I.
SCHMITT

INSTALLATION ELECTRIQUE GENERALE
CHAUFFAGE ELECTRIQUE
SERVICE ENTRETIEN
REGULATION CHAUFFAGE
MONTAGE ANTENNE T.V.

21, rue des Alouettes - 67460 SOUFFELWEYERSHEIM
Tél. 03 88 20 26 42 - Fax 03 88 20 11 84
En cas d'URGENCE Tél. 06 09 32 64 65

GALLEGO SANITAIRE

Plomberie • Pompage • Canalisation
Débouchage de conduites • Nettoyage haute pression



BP 90041 - 67800 BISCHHEIM CEDEX
27, route de la Wantzenau - 67800 HOENHEIM
Tél. 03 88 81 13 87 - Fax 03 88 81 23 60

www.gallego-sanitaire.com
info@gallego-sanitaire.com



> LE MAIRE ET LES ADJOINTS

André Klein-Mosser

Maire - 1^{er} Vice-Président du Conseil Général
Conseiller communautaire
a.klein-mosser@ville-bischheim.fr

Jean-Louis Hoerlé

1^{er} Adjoint au Maire - Relations publiques, Sports,
Sécurité - Conseiller communautaire
jl.hoerle@ville-bischheim.fr

Patrick Koch

2^e Adjoint au Maire - Aménagement urbain,
Environnement - Conseiller communautaire
p.koch@ville-bischheim.fr

Nelly Kraemer

3^e Adjointe au Maire - Culture, Communication
n.kraemer@ville-bischheim.fr

Jean-Claude Kieffer

4^e Adjoint au Maire - Pôle Jeunesse
jc.kieffer@ville-bischheim.fr

Bernadette Bastian

5^e Adjointe au Maire - Cohésion sociale
b.bastian@ville-bischheim.fr

Hubert Drenss

6^e Adjoint au Maire - Finances, Développement
économique, Politique du logement
h.drenss@ville-bischheim.fr

Bernadette Gillot

7^e Adjointe au Maire - Vie scolaire et éducative,
Affaires démographiques
b.gillot@ville-bischheim.fr

Fabien Weiss

8^e Adjoint au Maire - Urbanisme, Développement
durable, Politique de la Ville
f.weiss@ville-bischheim.fr

Mairie de Bischheim

37 route de Bischwiller - 67800 BISCHHEIM

Tél. : 03 88 20 83 83

Heures d'ouverture :

Lundi, mercredi, jeudi : 8h - 11h45 et 14h - 17h30

Mardi : 8h - 11h45 et 14h - 18h30

Vendredi : 8h - 12h30 et 13h30 - 16h

 www.ville-bischheim.fr



> LES SERVICES MUNICIPAUX

Direction générale des services	03 88 20 83 52
Affaires démographiques	03 88 20 83 83
Police municipale	03 88 19 94 79
Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)	03 88 20 83 91
Sport Animation Culture	03 88 20 83 69
Education	03 88 20 83 81
Pôle Jeunesse	03 88 04 49 74
Urbanisme - Développement économique	03 88 20 83 64
Services Techniques	03 88 20 83 61
Point Info Culture	03 88 33 36 68
Bibliothèque	03 88 81 49 47
Communication	03 88 20 83 73

l.lamard@ville-bischheim.fr

Les Cahiers de BISCHHEIM magazine de la ville de Bischheim

DIRECTRICE DE LA PUBLICATION : Nelly Kraemer - n.kraemer@ville-bischheim.fr

DIRECTION COMMUNICATION : Danielle Vispi - d.vispi@ville-bischheim.fr

RÉDACTEUR EN CHEF - COORDINATION : Laurence Lamard - l.lamard@ville-bischheim.fr

RÉDACTION : ont collaboré à ce numéro : Francine Edel et Jean-Denis Klein.

CREATION MAQUETTE & MISE EN PAGE : Nicolas Target - n.target@ville-bischheim.fr

PHOTO COUVERTURE : Nicolas Target

RÉGIE PUBLICITAIRE : mairie de Bischheim, service communication

IMPRESSION : Gyss Imprimeur - 67211 Obernai

TIRAGE : 11 500 exemplaires

DÉPÔT LÉGAL : janvier 2013



2013 année de dynamisme !



Nicolas Tauger

Ouvrons ensemble la page d'une nouvelle année, pleine de joie, d'espérance et de paix. Ce vœu doit être le cœur de notre action, même si la mission est difficile, elle ne doit pas être impossible. Un climat morose englobe notre économie, une situation qui a tendance à se dégrader, des femmes et des hommes ont beaucoup de soucis d'emploi, de santé. Notre politique doit apporter des réponses, aussi allons-nous mettre en œuvre nos chantiers afin de donner l'exemple, d'être nous-mêmes un moteur, un entraîneur sur le territoire.

Après une période de Noël où nous avons essayé d'apporter à chacune et chacun d'entre nous un peu de chaleur humaine, un peu de sérénité et de paix, nous reprenons le travail quotidien qui doit nous donner courage et tracer des sillons de réussite. Le chantier du centre : nos deux écoles (de musique et d'éducation maternelle) se poursuivent et changent l'aspect urbanistique du centre-ville, opération complexe vu la réhabilitation de l'ancien et l'adjonction de nouvelles parties. Nous espérons que le résultat sera probant et que le fonctionnement de nos structures éducatives sera amélioré.

Le chantier de l'extension de la Voûte Étoilée va se mettre en place, les travaux préparatoires sont achevés, et la concrétisation du dossier se verra dans la rue Waldteufel. La réalisation sera à suivre car elle nécessitera la compréhension de tous : riverains, maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre, entreprises. Nous mettons la confiance par l'adage « quand le bâtiment va, tout va ». Celui de la résidence Charles Huck se prépare, là aussi il faudra prendre

son mal en patience. Quand les opérations seront terminées, on aura vite oublié tous les tracas.

“ la quatrième fleur a été confirmée ”

De bonnes nouvelles ont clôturé le temps de l'activité intense de Noël, la quatrième fleur a été confirmée, la ville s'est vu attribuer deux libellules : nouvelle distinction pour les villes faisant un effort dans le domaine phytosanitaire. La récompense semble facile à obtenir sur le papier, en réalité elle demande de l'investissement, une grande cohérence de l'activité du service "Espaces verts" avec la politique de l'Agenda 21. Ce label reconnaît la prise en compte par la ville de questions de plus en plus complexes, en effet, l'engagement humain est primordial, l'innovation est indispensable.

Un très belle rétrospective de l'année 2012 sur le thème de l'arbre a été présentée lors des vœux du maire, elle anime le site internet de la ville. Elle offre un éclairage sur le fleurissement et le résultat apporté par le jury national : un exemple type de cohérence des politiques et de l'interaction des objectifs. Poursuivons dans cette voie !

André KLEIN-MOSSER

Maire de Bischheim

1^{er} Vice-Président du Conseil Général

2013 ein dynamisches Jahr !

Traduction Jean-Claude Graeff

Wir wollen miteinander die Seite eines neuen, fröhlichen, hoffnungsvollen und friedlichen Jahres aufschlagen. Dieser Wunsch steht im Mittelpunkt unseres Handelns, auch wenn unsere Aufgabe schwierig ist, soll das nicht heissen, dass sie unmöglich ist. In der Wirtschaft herrscht eine düstere Stimmung, die Lage scheint sich zu verschlechtern, viele Menschen bangen um ihre Arbeitsstelle, ihre Gesundheit. Unsere Politik ist verpflichtet, Antworten zu liefern, deshalb wollen wir unsere Projekte verwirklichen, um ein Vorbild, selbst eine Antriebskraft auf unserem Territorium zu sein.

Nach der Weihnachtszeit, in der jeder versucht hat, etwas menschliche Wärme, Ruhe, Frieden um sich zu verbreiten, nehmen wir die tägliche Arbeit wieder auf, sie soll uns Mut geben und uns auf Erfolgskurs bringen. Die Baustelle der Musik- und der Vorschule im Zentrum kommt voran und verändert das Bild der Stadtmitte, durch die Rehabilitation der bestehenden Bauten und den Anbau neuer Teile handelt es sich um eine komplizierte Operation. Wir hoffen, dass das Ergebnis überzeugend und der Betrieb der schulischen Strukturen erleichtert sein werden.

Die Umbauarbeiten der „Voûte Etoilée“ stehen bevor, die Vorbereitung der Baustelle ist beendet und die Verwirklichung des Projekts wird in der Rue Waldteufel sichtbar sein. Der Verlauf der Arbeiten wird verfolgt werden, denn er benötigt das Verständnis von allen, ob Anwohner, Bauherr, Bauleiter, Betriebe. Das Sprichwort „Wenn es der Bauwirtschaft gut geht, geht es allen gut“ soll unser Vertrauen bezeugen. Die Planung des Umbaus der „Résidence Charles Huck“ ist im Gange. Auch hier ist Geduld angesagt. Aber wenn alles fertig ist, werden die Sorgen schnell in Vergessenheit geraten.

Der Weihnachtstrummel wurde mit mehreren erfreulichen Nachrichten abgeschlossen: die vierte Blume ist bestätigt, die Stadt ist mit zwei Libellen, einer neuen Auszeichnung für die Bemühungen der Städte im phytosanitären Bereich, ausgezeichnet worden. Auf dem Papier scheint es ziemlich einfach zu sein, diesen Preis zu erhalten, in Wirklichkeit sind Engagement und eine grosse Kohärenz der Aktivität der Abteilung „Espaces verts“ mit der Politik der Agenda 21 gefordert. Dieses Umweltzeichen erkennt an, dass die Stadt sich mit immer komplexer werdenden Fragen beschäftigt, in der Tat ist der menschliche Einsatz entscheidend und die Innovation unbedingt notwendig.

Eine sehr schöne Retrospektive des Jahres 2012 zum Thema « Der Baum » ist während des Neujahrsempfangs des Bürgermeisters vorgestellt worden. Sie ist auf der Webseite der Stadt zu finden und gibt einen Einblick in die Begrünung der Stadt und deren Einschätzung durch die nationale Jury: ein typisches Beispiel für die Kohärenz der verschiedenen Aktionen und der Interaktion der Vorhaben. Weiter so !

Les principaux points en bref...

Séance du 29 novembre 2012

Finances

Débat d'orientations budgétaires pour 2013

Le Conseil Municipal des communes de 3500 habitants et plus est tenu de débattre des orientations générales du budget dans un délai de deux mois précédant l'examen de celui-ci.

Les orientations des grandes masses de recettes et de dépenses ainsi que les conditions de l'équilibre du budget pour 2013 sont présentées et débattues.

Subvention

Subvention aux associations : contrats d'objectifs 2012 - 2013

Le Conseil Municipal a approuvé lors de sa séance du 27 septembre 2012 le versement d'un acompte sur subvention aux associations ayant déposé un dossier dans le cadre des contrats d'objectifs 2012-2013. Il convient à présent de verser le complément de subvention qui prendra en compte les frais de déplacement et de compétition ainsi que les projets engagés par les associations. Le Conseil Municipal, approuve l'attribution d'une subvention de 39 395 € aux associations, selon le tableau ci-dessous.

Associations sportives

AIKIDO	100
ALSATIA	1891
ASOR JUDO	400
UT AURORA	100
BLACK STAR	3 240
CHEMINOTS ROLLER	2 850
CLUB CANIN	300
FC SOLEIL	4 500
FC ECRIVAINS	500
LEO LAGRANGE	4 300
GYMNASTIQUE LIBERTE	2 650
MODÈLE YACHT CLUB	2 631
GAENSELSPIEL	500

SAPEURS POMPIERS	550
CS MARS	3 500
SPEED SKATING	2 383
SPORT SOLIDARITÉ INSERTION	100
TIRS REUNIS	400
CHIEN NORDIQUE	800
TOTAL	31 695

Associations culturelles

ACOL	700
AMICALE SENIORS	200
AMIS DE LA NATURE	400
BIG BAND BISCHHEIM	200
CHORALE STE CÉCILE	150
CLUB TOURISTIQUE EDELWEISS	100
CROIX BLANCHE	2 600
CROIX ROUGE	100
DONNEURS DE SANG	300
HARMONIE BISCHHEIM	600
ORGUE ROETHINGER	100
SAJO	400
AVICULTURE PROGRES	500
SOUVENIR FRANCAIS	100
PAS/SAGES	350
UNC	500
TOTAL	7 700

Affaires démographiques

Recrutement d'agents recenseurs

La préparation et la réalisation des enquêtes de recensement sont confiées aux communes par la loi du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité. Dans les communes de 10 000 habitants et plus, 8 % des logements sont enquêtés chaque année. Au bout de cinq ans, l'ensemble du territoire de la commune aura été pris en compte et les résultats du recensement seront calculés à partir de cet échantillon. Le prochain recensement auprès de la population s'effectuera du 17 janvier au 23 février 2013.

Le Conseil Municipal décide le recours à trois agents recenseurs, pour la durée de la mission.

Direction Générale

Dispositif «Espace de vie sociale» de la Caisse d'Allocations Familiales.

Malgré un fort investissement du Pôle Jeunesse et du Pôle Prévention de la Ville sur le quartier du Guirbaden, une meilleure coordination des différents acteurs intervenant sur ce territoire serait à développer. La Caisse d'Allocations Familiales du Bas-Rhin propose un dispositif dénommé «Espace de vie sociale» qui permet de valoriser le travail déjà réalisé et d'obtenir une participation financière de la CAF estimée à environ 13 700 Euros, plafonnée à 40 % du budget total consacré au territoire. Le Conseil Municipal, approuve la signature d'une convention «Espace de vie sociale» avec la Caisse d'Allocations Familiales.

Personnel

Rémunération des professeurs de musique vacataires

L'école de musique emploie des professeurs de musique vacataires.

Le Conseil Municipal décide que la rémunération à la vacation interviendra, après service fait, selon les modalités suivantes : un millième (1/1000) du traitement annuel de base afférent au 1^{er} échelon, indice brut 325, du grade d'Assistant d'Enseignement Artistique.

Rémunération des conférenciers vacataires intervenant à la Cour des Boecklin.

La Cour des Boecklin fait face à un besoin irrégulier d'emploi de personnel pour les visites guidées des expositions. Afin d'assurer le bon fonctionnement de cet équipement municipal, il convient de pouvoir recruter des conférenciers vacataires en fonction des expositions organisées.

Le Conseil Municipal décide que la rémunération à la vacation interviendra, après service fait, selon les modalités suivantes : forfait pour une visite guidée et sa préparation : (SMIC horaire x 4) x 4 heures.

Subvention

Demande de subvention européenne

Le Fonds Européen FEDER offre la possibilité de financer les projets « Agenda 21 locaux » alsaciens.

Le Conseil Municipal autorise le Maire de Bischheim à solliciter la subvention européenne au titre du programme « Compétitivité régionale Alsace 2007 - 2013 » financé par le Fonds européen de développement régional (FEDER), relative au projet d'élaboration de l'Agenda 21 de Bischheim.

Séance du 17 décembre 2012

Finances

Budget Primitif pour 2013

Le Conseil Municipal, approuve le projet de Budget Primitif pour 2013 d'un montant de 16 417 175 € en section de fonctionnement et de 4 225 500 € en section d'investissement (Cf article page 8 et 9 « budget primitif »).

Fixation des tarifs pour 2013

Le Conseil Municipal ajuste tous les ans l'ensemble des tarifs des services municipaux. Ceux-ci sont consultables sur le site de la ville : www.ville-bischheim.fr/tarifs.

Convention

Convention de répartition des dépenses portant sur les travaux du Centre Social et Familial « Victor Hugo ».

La présente convention, établie pour une durée de trois ans (1^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2015) concerne la répartition financière, entre la Ville de Schiltigheim et la Ville de Bischheim, des dépenses liées aux travaux d'entretien et de réparation et des travaux d'investissement pour

les locaux du Centre Social situé 4 rue Victor Hugo et de l'espace Albert Camus, situé 7 rue d'Erstein ainsi qu'aux espaces extérieurs qui y sont rattachés.

Subventions

Subvention aux associations pour la distribution des Cahiers de Bischheim.

Le portage des Cahiers de Bischheim est confié à diverses associations de notre Ville.

Chaque association est indemnisée en fonction des quantités distribuées.

Le Conseil Municipal approuve l'attribution d'une subvention de 3 508 € aux associations ayant assuré la distribution des Cahiers de Bischheim, durant l'année 2012, répartie comme suit :

- U.N.C : 590 €
- Donneurs de Sang : 522 €
- La Table au Soleil : 372 €
- Acol : 611 €
- Tirs Réunis : 261 €
- Sapeurs Pompiers : 504 €
- FC Soleil : 648 €

Cortège carnavalesque Hoenheim-Bischheim-Schiltigheim.

L'association carnavalesque « Bouc Bleu » reconduira son cortège carnavalesque sur les communes de Schiltigheim, Bischheim et Hoenheim le dimanche 17 février 2013. Les trois villes subventionneront cette manifestation selon les répartitions habituelles dans nos opérations intercommunales, proportionnellement au nombre d'habitants. Il est, par conséquent, proposé de verser une subvention de 9 650 € au Bouc Bleu pour l'organisation du cortège 2013.

Urbanisme

Avis de la commune à la mise en compatibilité du POS de BISCHHEIM dans le cadre du projet de création d'une nouvelle ligne de bus à haut

niveau de service entre la gare centrale de Strasbourg et l'Espace Européen de l'Entreprise à Schiltigheim

Le projet de réalisation d'une ligne de Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) entre la gare de Strasbourg et la zone d'activité de l'Espace Européen de l'Entreprise (E3) via la rue de Hochfelden et le coeur de la cité nucléaire de Cronembourg a donné lieu à une étude d'impact et à enquête publique. L'enquête publique a également porté sur la mise en compatibilité du POS de la commune de Bischheim, rendue nécessaire pour permettre la réalisation d'un P+R (parking relais). La Communauté Urbaine de Strasbourg devrait déclarer d'intérêt général le projet de BHNS E3 dans sa séance du mois de janvier 2013. La déclaration de projet emportera approbation des nouvelles dispositions du POS de la Commune.

Résiliation d'un bail emphytéotique

Le 1^{er} décembre 1999, un bail emphytéotique d'une durée de 47 ans a été conclu entre la Ville de Bischheim et la SCAEB (Société de Construction, d'Aménagement et d'Equipement de la Ville de Bischheim) pour l'immeuble sis 3 rue Nationale. Cet immeuble est particulièrement vétuste. De fait, une opération de réhabilitation ne pouvant pas être économiquement viable pour cet immeuble qui ne présente, par ailleurs, pas d'intérêt architectural ou patrimonial particulier, la ville envisage sa cession pour une opération de promotion immobilière.

Le Conseil Municipal décide :

- la résiliation anticipée du bail emphytéotique conclu entre la Ville de Bischheim et la SCAEB le 1^{er} décembre 1999 pour un immeuble sis 3 rue Nationale,
- le versement d'une indemnité de 28 500 € à la SCAEB.

Brasserie à l'Aigle d'Or

Propriétaire : M. et M^{me} NEIVA



Ouvert tous les jours de 6 h à 21 h sauf dimanche après-midi

31, rue Nationale - 67800 BISCHHEIM - Tél. 03 88 62 61 31

**ETS MEYER**

- installations sanitaires
- systèmes de chauffage
- génie climatique
- confort durable



18, rue Saint-Laurent
67800 BISCHHEIM
Téléphone 03 88 83 17 39
Télécopie 03 88 83 90 23
courriel : etsmeyer@orange.fr

VITRERIE - MIROITERIE

KOENIG-REIMINGER

**Miroiterie**
Vitrages isolants
Fenêtres PVC
Parois de douches sur mesure
Vitrages anti-effractions
Réparations rapides

7 rue de l'Atome - 67800 BISCHHEIM
vm.koenig-reiminger@orange.fr

Tél. : 03 88 31 12 50
Télécopie : 03 88 31 10 27

Budget primitif 2013

Le budget primitif pour 2013 a été adopté le 17 décembre dernier. Il s'élève à un peu plus de dix-huit millions d'euros¹.



L'année 2013 sera notamment marquée par la poursuite du chantier de l'école du centre et la réhabilitation des locaux du cimetière.

Nicolas Jäger

Le budget 2013 est le dernier qui sera exécuté dans son intégralité sous l'actuelle mandature. Il s'agit d'un budget cohérent avec ceux des années précédentes. Les axes principaux en sont la solidarité, l'engagement pour l'avenir et la gestion rigoureuse des deniers publics.

Solidarité

La solidarité est une réalité de l'action municipale depuis de nombreuses années. En ces temps difficiles, ce mot prend un relief particulier. La Centre Communal d'Action Sociale, qui dispose de son propre budget, met en œuvre une grande partie de la politique sociale de la Ville : aide sociale, action en faveur des aînés ou de la petite enfance, politique du logement, suivi de la politique d'insertion, épicerie sociale... La solidarité n'en demeure pas moins un fil conducteur dans des domaines d'action qui en semblent a priori plus éloignés comme la culture, le sport ou encore l'éducation. Cela relève d'un souci de permettre au plus grand nombre d'accéder à ces services.

Concernant les aînés, le chantier de réhabilitation de la **Résidence Charles Huck** ou l'extension de la **Voûte Étoilée** avec des unités Alzheimer et de soins de longue durée permettront de mieux prendre en compte les difficultés liées au vieillissement de la population. Il s'agit de projets portés par l'OPUS 67 ou la SCAEB auxquels la Ville apporte sa contribution.

La solidarité se traduisant également par des changements de regard vis-à-vis des concitoyens plus fragiles, la Ville a adopté fin 2012 une **charte Ville et Handicap** au terme d'une large concertation. Une feuille de route est ainsi tracée et l'année à venir verra le début de sa mise en œuvre. Les habitants porteurs de handicap doivent pouvoir trouver la place qui leur revient dans la cité.

La Communauté Urbaine réalisera, par ailleurs, des travaux d'aménagement d'une aire d'accueil des **gens du voyage**. Elle permettra aux communes de Bischheim, Hoenheim et La Wantzenau de proposer un lieu de stationnement régulier aux populations nomades. La Ville soutient ce projet par le versement d'un fonds de concours.

Une attention particulière est également portée aux habitants à la **recherche d'emploi**. Cela relève avant tout d'organismes dédiés tels que Pôle emploi ou encore la Mission locale. La Ville mène toutefois des actions spécifiques telles que :

- réserver une place aux personnes en insertion dans l'exécution des chantiers et prestations réalisés pour le compte de la Ville au travers de ses marchés publics ;
- s'engager auprès de partenaire comme la mission locale dans des actions d'aide et d'accompagnement telles que le programme Eclaircir ton avenir.

L'ouverture prochaine d'une **micro-crèche** au quartier des Écrivains permettra de compléter l'action en faveur des familles et de la petite enfance.

Bischheim bénéficie d'une vitalité associative appréciée. L'engagement de la Ville en leur faveur est confirmé et se traduira comme les années précédentes par le versement de subventions mais également par une aide logistique de la part des services municipaux.

Préparer l'avenir

Construire une ville solidaire suppose également de préparer au mieux l'avenir. Le premier domaine d'action en la matière est l'éducation sous quelque forme que ce soit. Cela passe par le soutien à des initiatives auprès de publics particuliers,

Principales opérations d'investissement



- Rénovation de l'école du centre : 983 000 €
- Réhabilitation des locaux annexes du cimetière : 165 000 €
- Achats de véhicules : 93 000 €
- Travaux d'éclairage public : 80 700 €
- Équipement informatique des écoles : 25 000 €

notamment dans le cadre de la politique de la Ville et des **contrats urbains de cohésion sociale** ou encore par les actions menées directement par le **Pôle Jeunesse** au travers de ses structures d'accueil et de ses animateurs.

L'aménagement des écoles propice à un enseignement de qualité se poursuit. Cette année sera consacrée à l'achèvement du chantier de rénovation de l'**école maternelle du Centre** et de l'école municipale de musique et de danse. Les travaux sont à présent visibles. L'**équipement informatique** des écoles élémentaires sera reconsidéré au moyen d'un plan de remise à niveau sur quatre ans. Cela vise à prendre en compte l'utilisation de plus en plus sensible des technologies de l'information et de la communication dans les nouvelles méthodes pédagogiques.

Dans le domaine de l'urbanisme, les attentes des habitants vis-à-vis de l'environnement urbain évoluent sans cesse. La cadre réglementaire sera révisé par l'élaboration d'un **plan local d'urbanisme communautaire (PLUC)**. Faire évoluer la ville passe également par des opérations immobilières devant façonner l'urbanisme de demain. Des projets comme l'aménagement de la friche industrielle de **Métausel** ou la poursuite de l'opération des **Villages d'Alsace** entrent dans ce cadre. Bien que portée par les opérateurs privés, la Ville veille à leur qualité et à leur impact sur le cadre urbain.

Préparer l'avenir c'est aussi prendre une part active au défi climatique planétaire. Le Conseil Municipal a adopté son **Agenda 21**, le premier sur le territoire de la Communauté urbaine. Une fois de plus, Bischheim fait figure de pionnier. La démarche en vue de sa labellisation est engagée. La réalisation du programme triennal d'actions qui en découle se poursuit.

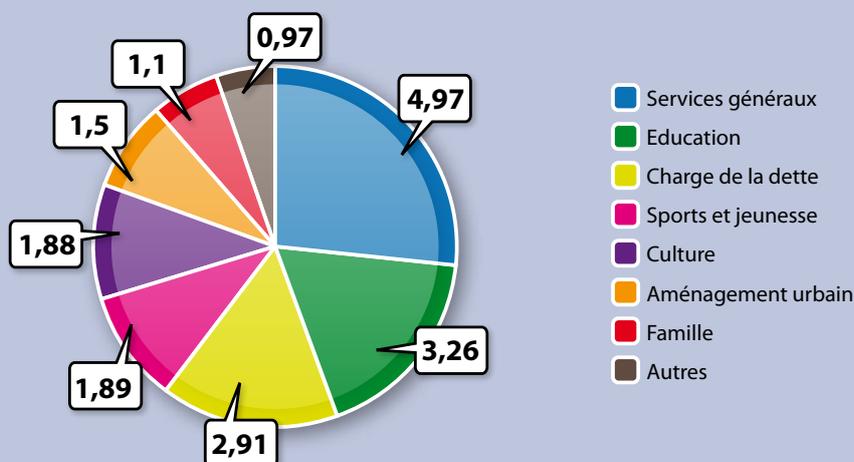
Gestion rigoureuse

Les collectivités locales sont appelées à participer à l'effort national de redressement des comptes publics. A ce titre, les versements de l'Etat sont gelés. Par ailleurs, l'engagement de modération fiscale est poursuivi : en 2013, les **taux d'imposition** communaux n'augmenteront pas. Les recettes de la Ville seront donc stables. Le budget primitif 2013 présente toutefois un **autofinancement** en hausse. Ceci est possible grâce à une maîtrise rigoureuse de l'évolution des dépenses : quasi stabilité des frais de personnel et recul des dépenses courantes par une attention particulière à la nature des dépenses.

Le souci d'une **gestion rigoureuse** passe également par l'entretien ou l'amélioration du patrimoine communal. Le budget prévoit

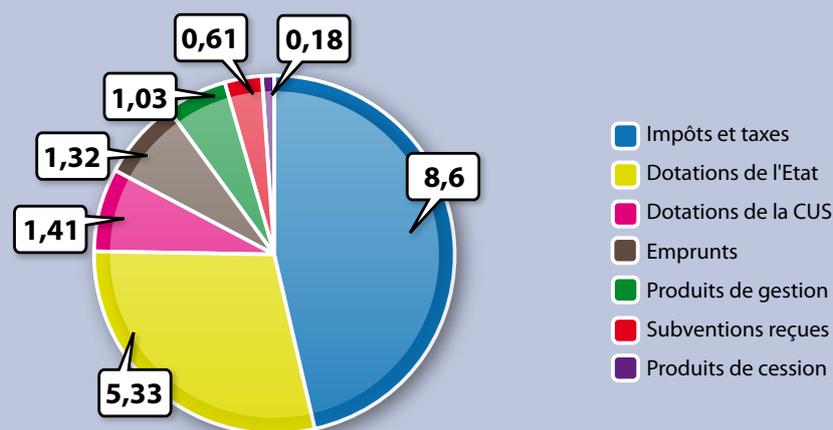
Postes de dépenses du budget primitif 2013

(en millions d'euros)



Postes de recettes du budget primitif 2013

(en millions d'euros)



des moyens nécessaires au renouvellement de véhicules, à la rénovation du réseau d'éclairage public, à la réhabilitation des bureaux du cimetière, à la rénovation de logements ou encore à des travaux de performance énergétique.

La mutualisation des moyens de l'administration communale est poursuivie avec le double objectif, d'une part, d'améliorer le service rendu à la population par une meilleure coordination des actions et, d'autre part, de limiter les moyens budgétaires à mettre en œuvre. Un travail approfondi a ainsi été réalisé entre les directions de l'éducation et de la jeunesse. Cela permettra également aux services communaux de faire face sereinement aux prochains réaménagements des rythmes scolaires.

Globalement l'effort d'investissement est poursuivi conformément au programme pluriannuel tout en permettant cette année une **diminution de la dette communale**.



www.ville-bischheim.fr/budget

'Le chiffre de 18,484 M€ représente le total des opérations réelles. En y incluant les écritures entre sections constituées pour l'essentiel par l'autofinancement et les dotations aux amortissements (opérations d'ordre), le budget s'élève à 20,644 M€ au total.



Une cérémonie traditionnelle synonyme d'échanges et de convivialité.

Nicolas Target

Rester prudent et optimiste

A l'aube de la dernière année de son mandat électoral, le maire André Klein-Mosser a profité de la traditionnelle cérémonie des vœux pour faire, une fois n'est pas coutume, une brève allusion à son avenir personnel.



Nicolas Target

"En 2013, la ville remplira ses obligations sans préjudice sur la qualité des services"

« **U**ne année s'est terminée, une autre s'est ouverte, elle est la dernière du mandat. Aussi je me trouve devant le portail d'avenir. Sur un battant, il est écrit « retraite », sur l'autre « nouveau départ ». Je crois que j'ai tendance à pousser plutôt le battant « retraite » que le battant « nouveau départ ». Laissons mûrir la décision finale, elle viendra au moment propice pour permettre une préparation lucide, apaisée, des nouvelles échéances. » C'est ainsi que André Klein-Mosser concluait son discours devant ses invités réunis à la salle des Fêtes du Cheval Blanc. Une allusion à son avenir personnel après avoir présenté ses vœux et rappelé les orientations prises par son équipe municipale pour cette année 2013, synonyme de compression budgétaire à tous les échelons institutionnels (Etat, Région, Département, communes).

« Sans vouloir s'inscrire dans un schéma

pessimiste, il est nécessaire, impératif de se placer dans des situations de baisse de moyens et de mettre en place une gestion prévisionnelle prudente, basée sur des critères responsables. La ville remplira ses obligations sans préjudice sur la qualité des services et tiendra ses engagements en poursuivant les chantiers prévus et ses politiques pour la jeunesse et l'éducation (écoles), pour le bien vieillir (extension de la maison de retraite), pour l'animation de notre ville, pour une politique sociale répondant à la situation de précarité. Des politiques primordiales pour forger l'optimisme de demain et préparer le terrain de nos successeurs » expliquait le maire.

Des engagements précisés, comme le veut la tradition par le Directeur Général de Services, Robert Becker, qui a passé en revue les actions réalisées (Agenda 21,

Charte Ville et Handicap, confirmation du label Quatre fleurs) et l'important projet (chantier de l'école Centre) mis en œuvre en 2012 avant d'évoquer ceux prévus en 2013 (Cf article « budget primitif » p. 8 et 9).

“ Ne pas baisser les bras ”

Robert Becker a également tenu à affirmer que, « suite à l'incendie criminel de l'espace rencontre du Guirbaden dans la nuit du 1^{er} au 2 janvier, la ville fera tout pour permettre la continuité des activités qui se sont fortement développées dans ce lieu ces derniers mois ». Une volonté confirmée par le maire qui n'entend pas « baisser les bras ».

Enfin, André Klein-Mosser a rappelé à ses invités le rendez-vous électoral de



Thomas Lévy a remis un chèque de 4 000 euros aux soeurs Marie-Bernard et Marie-Danielle.

Nicolas Target

cette année 2013 où « *les alsaciens et les alsaciennes devront faire un choix historique le 7 avril* » en décidant ou non, de la création d'une collectivité unique. Philippe Richert, président de la Région, en a alors précisé les contours en se livrant à un fervent plaidoyer en faveur du Conseil d'Alsace.

Des bénévoles à l'honneur

Autre tradition de cette soirée, où « *la convivialité et l'échange sont importants, c'est la mise à l'honneur des bénévoles de*

notre ville » affirmait le 1^{er} adjoint Jean-Louis Hoerlé qui a présenté le parcours, souvent édifiant, de quatre personnalités (Richard Sancho Andreo, Guy Léonhardt, Daniel Kohler, Jean-Claude Buchmann) qui œuvrent depuis des années au sein de plusieurs associations.

Solidarité

La cérémonie se clôturait par un geste de solidarité envers les sœurs de la communauté du Bon Pasteur, installées

au Guirbaden. Sollicité par Jean-Louis Hoerlé, Thomas Levy, président du Lions Club Strasbourg Cathédrale, est venu leur remettre un chèque de 4000 euros pour les aider à financer l'achat d'un nouveau véhicule suite à l'incendie de leur voiture lors de la nuit de la Saint-Sylvestre, une mésaventure qu'elles avaient déjà vécue en septembre 2012.



Thomas Lévy, Jean-Louis Hoerlé, soeur Marie-Bernard, soeur Marie-Danielle, André Klein-Mosser, Richard Sancho Andreo, Guy Léonhardt, Daniel Kohler, Jean-Claude Buchmann et Jean-Claude Kieffer.

Daniel Kohler - Modèle Yacht Club

Enseignant spécialisé de formation auprès des élèves en difficulté durant de nombreuses années au collège du Ried, Daniel Kohler a été entraîneur de volleyball et conseiller technique régional de la discipline. Passionné de voile, il entre (il y a 30 ans) au Modèle Yacht Club de Bischheim comme compétiteur avant d'en prendre la présidence il y a cinq ans. Il entraîne les jeunes du club mais aussi un groupe d'élève du collège du Ried dans le cadre de l'accompagnement éducatif sportif. Depuis plusieurs années, il participe activement aux animations d'été à la Ballastière en proposant des séances de voile radiocommandée au public.

Guy Léonhardt - ACOL

Guy Léonhardt est membre de l'ACOL depuis 1987. Vice-président, il est aussi comédien et décorateur au « *Erbsebuckel* » et participe à des actions à caractère social, comme la collecte de vêtements, de vieux meubles

En 1997, il entre à l'OMSAL dont il est actuellement le vice-président chargé de l'animation.

Il apporte aussi son aide et son dynamisme au sein du club des « *Kanalwackes* » et fait partie depuis 2010 du groupe de danseurs démo. Il assure régulièrement de nombreuses tâches lors de manifestations organisées par la ville contribue à la distribution des Cahiers de Bischheim.

Jean-Claude Buchmann CSF Victor Hugo

Depuis 1995, il est membre actif du Comité Catholique Contre la Faim et pour le Développement, du comité de rédaction de l'Echo de la Mission et du mouvement Comprendre et S'engager. En 1996, il entre à l'association PasSages où il participe notamment à l'organisation de la fête des cultures. Depuis 1997, il anime un groupe de seniors pour l'entraînement de la mémoire.

En 1998, il adhère à l'association des Amis de l'Orgue Roethinger. Depuis 13 ans, il consacre 4 soirées par semaine à l'aide aux devoirs au Centre Social et Familial Victor Hugo dont il a pris la présidence en 2008. Il est également membre du Conseil régional de la CIMADE (aide juridique et administrative aux sans-papiers).

Richard Sancho Andreo - PasSages

Animateur, directeur de centre de vacances et de loisirs, éducateur spécialisé de 1972 à 1979, directeur adjoint du centre social du Fossé des Treize de 1985 à 1990, directeur (et fondateur) de Thémis de 1990 à 2008, Richard Sancho Andreo a par ailleurs exercé de nombreuses responsabilités dans le secteur social, telles que : administrateur et secrétaire général adjoint de l'Association Nationale des Conseils d'Enfants et de Jeunes de 1996 à 2012, administrateur de l'ORIV (Observatoire Régional de l'Intégration et de la Politique de la Ville) de 1998 à 2012, fondateur et administrateur du Réseau National d'accès aux droits pour les enfants et les jeunes de 2000 à 2012.

Son parcours bischheimois a débuté en 1973 au sein de l'ACOL où il assurait l'animation du groupe des jeunes. Il fonde l'association PasSages en 1995 dont il devient le président en 2007. Il est conseiller municipal depuis 2001 et a également siégé au conseil d'administration du CSF Victor Hugo pendant quelques années.



Un brin rétro, décalé et joyeux, le groupe Sepia Mambo a distillé sa bonne humeur.

Nicolas Target

Mieux vivre ensemble

C'est dans une ambiance festive que les 16 partenaires ont signé la charte Ville et Handicap de Bischheim le 24 novembre à la salle du Cercle. L'aboutissement d'une année de concertation et d'échanges dans lesquels les partenaires institutionnels, associatifs et les habitants s'étaient engagés pour réfléchir aux moyens d'améliorer concrètement l'intégration des personnes en situation de handicap à la vie de la cité.

Pour changer le regard que l'on porte sur les personnes en situation de handicap, il est important de commencer par leur offrir une place, les regarder, les écouter et pourquoi pas, les admirer. C'est dans cet esprit que la ville a tenu à marquer cette matinée dédiée à la signature de la charte Ville et Handicap.

Le ton était donné par les musiciens un brin rétro, décalé et joyeux du groupe Sepia Mambo de l'Esat* «l'Évasion» de Sélestat chargé d'accueillir le public venu en nombre. Ils distillaient leur bonne humeur communicative avant de céder la place aux danseurs valides et non valides de l'école municipale de danse de Bischheim. Une danse comme un symbole de ce « vivre ensemble » que préconise la Charte, illustré également avec justesse par le film réalisé avec les élèves valides ou non du collège du Ried. Des talents et

des « savoir-faire » mis en avant par ailleurs avec une exposition de peintures réalisées par des adolescents et des adultes dans les ateliers de l'AAPEI (Association de Parents de Personnes Handicapées Mentales et de leurs Amis) à Bischheim et Schiltigheim et par un buffet concocté par l'Esat le «Relais-Molsheim».

« *Changer le regard des autres, c'est une culture à avoir* » affirme Carole Zaug, directrice du Centre Communal d'Action Sociale et c'est toute la philosophie de cette charte qui sera le fil conducteur de l'action municipale en matière de handicap pour les années à venir. Elle est le fruit d'un « *travail transversal* » qui « *nous engage à effacer peu à peu les barrières qui sont un obstacle à l'égalité des droits et des chances pour tous* » explique Bernadette Bastian, adjointe au maire, chargée de la cohésion sociale.

Les signataires de la Charte



Nicolas Target

Pour les institutions : Ville de Bischheim, Préfecture du Bas-Rhin, Région Alsace, Conseil Général du Bas-Rhin, Communauté Urbaine de Strasbourg, Caisse d'Allocations Familiales, Chambre de Commerce et de l'Industrie Strasbourg et Bas-Rhin, Agence Régionale de Santé, Chambre des Métiers d'Alsace, Rectorat.

Pour les associations : Association de Parents de Personnes Handicapées Mentales et de leurs Amis, Les Auxiliaires des Aveugles, Union des Sourds et Malentendants, Association Départementale de Parents de Personnes Handicapées Mentales et de leurs Amis, Association des Paralysés de France, Association des Aveugles et Handicapés Visuels d'Alsace Lorraine.

“ Un travail partenarial indispensable ”

Après les diagnostics réalisés sur le territoire, sept réunions thématiques (portant sur l'accueil de la petite enfance, l'enfance et l'éducation, la culture, les sports et les loisirs, l'habitat, les aménagements urbains et le cadre bâti, les transports et déplacements, l'emploi et la formation, la communication, l'information et la sensibilisation) ont été organisées avec les partenaires et les habitants. Elles ont permis de dégager des axes de progrès, de « définir des actions que la municipalité s'engage à mener dans tous les champs de ses compétences » poursuit l'adjointe au maire. « Un travail partenarial indispensable »,

salué par André Klein-Mosser, se disant « heureux et fier d'avoir pris le chemin d'une démarche qui va s'enrichir au fil du temps ». La charte Ville et Handicap est « un exemple d'ouverture vers l'autre et de respect » poursuivait le maire avant de signer le texte et d'appeler les partenaires de la ville à le rejoindre dans cet engagement.

**Les établissements ou Services d'Aide par le Travail (ESAT) (couramment encore appelés "Centres d'Aide par le Travail" ou CAT) sont des structures de travail adapté qui ont pour mission d'accueillir des personnes en situation de handicap ne pouvant momentanément ou durablement mener une vie professionnelle en milieu ordinaire.*

COLLÈGE DU RIED

« Vivre ensemble »



Les élèves des différentes classes ayant participé au travail sur la tolérance avec la coordinatrice du projet et enseignante de SEGPA, Valérie Beaubois (lettre A).

C'est dans le cadre d'un projet pluridisciplinaire mené par les enseignants du collège du Ried sur le thème de la tolérance en 2012 que le film « Vivre ensemble » a été réalisé avec l'association des Claposaures. Un collège où le « vivre ensemble » est une réalité quotidienne car il est l'un des collèges les plus riches de la CUS en matière de diversification de classes. Les élèves des 5 types de classes accueillis au collège ont ainsi participé à la réalisation de ce film : la classe ULIS (unités localisées pour l'inclusion scolaire), les 4^e et 3^e SEGPA (section d'enseignement général et professionnel adapté), la classe CLA (classe d'accueil pour les primo arrivants), la classe

SIFAS (service d'insertion de formation d'apprentissage spécialisé) et une classe de 6^e.

« L'objectif du film était de réaliser un projet commun, de faire connaissance avec les élèves de 6^e et montrer ce qui se passe dans notre collège » confie Valérie Beaubois, enseignante en classe SEGPA vente et coordinatrice du projet.

Le résultat est joyeux et dynamique, rythmé par une chanson de Mika (« Elle me dit ») réécrite par les élèves et prônant la tolérance. Un travail collectif récompensé par le prix jeune de la tolérance Marcel Rudloff.

ÉCOLE MUNICIPALE DE DANSE

Handidanse



Danser ensemble : un plaisir partagé.

Depuis 2007, l'école municipale de danse de Bischheim propose des cours handidanse sous l'égide de Pia Freiberg et Catherine Bury, professeurs de danse, qui ont effectué une formation spécifique pour encadrer des élèves porteurs de handicap. Une collaboration étroite a été mise en place avec des établissements accueillant des adultes et des enfants handicapés moteur et/ou mentaux, notamment la maison Oberkirch de la Robertsau, les établissements « Les Iris » de Strasbourg et le SIFAS de Bischheim.

Les groupes de danseurs valides et non valides se retrouvent en ateliers plusieurs fois par an pour un travail chorégraphique et un partage en commun. Des ateliers qui permettent d'effacer et de dépasser la notion de handicap comme l'ont prouvé les élèves lors de la signature de la Charte avec une chorégraphie qui a fortement ému les personnes présentes à cette manifestation.

Pourquoi une Charte ?

Document de référence, feuille de route pour les années à venir, la charte Ville et Handicap vise à se mettre en conformité avec la loi du 11 février 2005 pour « l'égalité des droits et des chances, pour la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » ayant pour objectif de garantir l'accessibilité de tout pour tous et de tous à tout à l'horizon 2015.

Rappelons que depuis 2005, le handicap s'entend au sens large : déficiences visuelles, auditives, mentales, psychiques, physiques et comprend les personnes handicapées et les personnes à mobilité réduite (personnes âgées, femmes enceintes,...).



Préambule

La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, pose un principe général de non-discrimination.

Elle définit le handicap comme une limitation de la participation à la vie en société subie par une personne, en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un poly-handicap ou d'un trouble de santé invalidant.

La charte « *Ville et Handicap* » se définit comme un ensemble de principes du

comportement individuel et collectif destinés à changer le regard, les habitudes et à lutter contre l'indifférence pour améliorer le quotidien des personnes en situation de handicap.

La Ville s'engage à promouvoir l'intégration dans la cité des personnes handicapées et de leurs familles en vue d'améliorer leur autonomie.

Son élaboration est l'aboutissement d'une réflexion concertée ; elle marque la volonté de dialogue et de coopération entre la Ville, les habitants et les partenaires associatifs et institutionnels.

La Ville a choisi de se mobiliser autour de sept thématiques :

- Petite enfance - Prise en charge précoce

de l'enfant

- Enfance - Education
- Sport - Culture - Loisirs
- Habitat
- Aménagements urbains et cadre bâti - Transports et déplacements
- Emploi - Formation
- Communication - Sensibilisation - Informations

Cette charte s'inscrit dans la durée : elle sera le fil conducteur de l'action municipale en matière de handicap pour les années à venir en concertation avec l'ensemble des acteurs qui ont ou voudront y participer.

Article 1 – Gouvernance

Développer un partenariat « Associations – Ville de Bischheim »

- Animer des réunions de concertation pour la mise en oeuvre de la présente charte impliquant les partenaires intéressés selon les thématiques.
- Consulter les associations de personnes en situation de handicap sur les différents projets menés par la Ville.

Installer un comité de suivi et d'évaluation de la présente charte

- Rassembler l'ensemble des associations représentatives de tous les handicaps et les partenaires dans le cadre du suivi de la présente charte.

Article 2 Accueil de la petite enfance - Prise en charge précoce de l'enfant

Faciliter un accueil de qualité dans les structures de la Petite Enfance

- Informer sur les possibilités d'accueil

d'enfants en situation de handicap dans les établissements et chez les assistantes maternelles.

- Concevoir un livret d'accompagnement des parents.
- Renforcer les effectifs des établissements municipaux d'accueil du jeune enfant lors de l'accueil d'un enfant handicapé.
- Former, accompagner les professionnels.
- Favoriser la synergie entre les établissements d'accueil et les services spécialisés.

Article 3 Enfance - Education

Favoriser l'inclusion scolaire et l'accueil extra et périscolaire

- Informer sur les possibilités :

- de scolarisation dès la maternelle, dans le cadre du plan personnalisé de compensation.

Les compensations peuvent porter sur du matériel adapté, de l'accompagnement humain...

Elles sont décidées par la Commission des Droits de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH) de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH).

- d'accueil durant le temps périscolaire et dans les centres de loisirs.

- Accompagner les familles et construire avec elles un projet personnalisé d'accessibilité en synergie avec tous les partenaires impliqués, notamment avec l'enseignant référent du handicap, chargé de coordonner le parcours de scolarisation de chaque élève en situation de handicap.
- Former et accompagner les professionnels : par la mairie pour les personnels municipaux, par l'Education Nationale pour les enseignants et les Auxiliaires de Vie Scolaire (AVS).

Article 4 Culture-Sports-Loisirs

Faciliter la participation aux activités culturelles, sportives et de loisirs

- Recenser et communiquer sur les activités ouvertes au public en situation de handicap.
- Diffuser auprès des personnes en situation de handicap une liste de lieux ressources, de clubs de sport labellisés « sport et handicap ».
- Adapter les événements, représentations, spectacles en favorisant la mixité handi-valide.
- Coopérer avec les communes voisines pour élargir l'offre.
- Communiquer sur les possibilités de transport.
- Accompagner et soutenir les projets associatifs.
- Former, sensibiliser le personnel.

Article 5 – Habitat

Favoriser l'accès au logement

- Recenser et étudier les besoins et contraintes des personnes en situation de handicap.
- Tisser un partenariat entre la ville, les bailleurs et les associations pour améliorer l'accessibilité des logements, les conditions d'accès.
- Informer et accompagner les personnes en situation de handicap sur les dispositifs, aides existantes et sur les démarches à accomplir.
- Mettre en relation l'offre et la demande.

Promouvoir des constructions accessibles

- Sensibiliser sur les questions d'accessibilité lors des dépôts des permis de construire en mairie.
- Inciter les bureaux d'études, les entreprises et artisans à se former à tous les handicaps et à être labellisés.
- Informer, communiquer en direction des accédants à la propriété.

Article 6 – Aménagements urbains et cadre bâti Transports et déplacements

Faciliter l'accès aux établissements recevant du public et à l'espace public

- Poursuivre l'accessibilité à tous les handicaps de l'ensemble des établissements recevant du public (ERP) et l'espace public.
- Assurer une cohérence des actions avec la Commission Intercommunale d'Accessibilité aux Personnes Handicapées (CIAPH)
- **Impulser des actions à même de favoriser la mobilité et les déplacements urbains**
- Porter attention à l'accessibilité et la libre circulation des personnes en toute sécurité dans l'aménagement de l'espace public (voirie, cheminements, mobiliers urbains, panneaux de signalisation, éclairages, signalétique adaptée, etc...)
- Veiller au respect du non-encombrement de la voirie (trottoirs, cheminements piétons...)
- Promouvoir en partenariat avec les instances compétentes, l'accessibilité des transports en commun et veiller à la mise en place de signaux et d'annonces sonores et visuels.
- Promouvoir une éducation citoyenne dès le plus jeune âge.

Article 7 Emploi - Formation

Poursuivre les objectifs réglementaires d'obligation d'emploi

- Développer l'emploi des travailleurs handicapés au sein des services de la Ville pour atteindre le taux d'emploi de 6%.
- Réserver certains lots ou marchés à des entreprises adaptées ou à des établissements et services d'aide par le travail.

Promouvoir l'accès à l'emploi

- Encourager l'accueil en formation professionnelle – l'apprentissage.
- Poursuivre le plan de formation du personnel sur tous les handicaps.
- Assurer une formation continue des personnes en situation de handicap.
- Impulser, susciter et soutenir les manifestations en faveur de l'emploi des personnes handicapées.

Article 8 Communication Information - Sensibilisation

Développer l'accès à l'information et aux outils de communication

- Adapter les différents supports de communication de la Ville aux personnes en situation de handicap.

Développer le « vivre ensemble »

- Organiser des actions de sensibilisation à la différence, destinées :
 - au grand public,
 - au personnel municipal,
 - aux enfants des écoles primaires,
 - au personnel éducatif,
 - aux commerçants.
- Accompagner les initiatives et les projets menés par les associations facilitant l'intégration dans la vie de la cité des personnes en situation de handicap sur l'ensemble des thématiques de la présente charte.



Jean-Denis Klein

Le label « Quatre Fleurs » confirmé

Le 23 octobre, le jury national des Villes et Villages Fleuris a décidé de confirmer le label « Quatre Fleurs » de Bischheim. Un label synonyme de « qualité de vie » dont la ville peut se prévaloir depuis 10 ans.

« **O**n peut fleurir et aménager une ville sans prendre le risque du jugement. Depuis 20 ans nous avons fait le choix inverse » assume Patrick Koch, adjoint au maire chargé des Services Techniques.

Ce qui explique que le 17 juillet 2012, le jury du Conseil National des Villes et Villages Fleuris (CNVVF) était à Bischheim pour une visite approfondie du ban communal. Un jury habilité à attribuer, confirmer ou retirer la quatrième fleur et qui comptait dans ses rangs (une fois n'est pas coutume) le président du CNVVF, Paul Roncière.

Car le label Villes et Villages fleuris, qui récompense les actions menées par les collectivités locales en faveur de la qualité de vie, fait l'objet d'un contrôle régulier. Il est apprécié selon un certain nombre de critères, à l'origine dédiés à la qualité esthétique du fleurissement et qui ont, progressivement, laissé une place prépondérante à la manière d'aménager et de gérer les espaces paysagers, pour valoriser la qualité de vie des résidents et des visiteurs. « *Obtenir et conserver ce label « Quatre Fleurs » est une démarche globale de qualité du cadre de vie qui est conforme et cohérente avec celle de l'Agenda 21 que nous avons adopté en 2012* » confirme Patrick Koch.

En effet, les critères d'attribution du label comptent trois catégories :

- **Le patrimoine paysager et végétal** (qui entre pour 50% dans la notation)

Il prend en compte le nombre d'espèces (arbres, arbustes, rosiers, fleurs, pelouse,...), leur répartition sur le territoire (parcs, voiries, bâtiments,...) leur diversité, leur qualité, leur entretien ou leur originalité pour offrir un ensemble harmonieux. Plus que la quantité, c'est la qualité des aménagements et des végétaux qui retient toute l'attention du jury.

“ Une stratégie municipale globale et cohérente ”

- **Le cadre de vie et développement durable** (30% de la notation)

C'est un critère qui s'est étoffé et qui a pris de l'importance ces dernières années notamment dans deux domaines sur lesquels le jury s'est particulièrement attardé et qui incitent la collectivité à faire preuve d'une constante évolution : l'économie de la ressource en eau comme des énergies et la gestion raisonnée des produits chimiques. « *Des démarches dans lesquelles nous nous sommes engagées en 2006 en adoptant des techniques alternatives (utilisation du paillage, plantations de vivaces et de graminées, arrosage au goutte à goutte, binage,...) pour réduire notre impact écologique. Et l'on peut dire qu'au-delà de*

Bischheim : 20 ans de label

- 1993 : Une Fleur
- 1996 : Deux Fleurs
- 1999 : Trois Fleurs
- 2003 : Quatre Fleurs



Jean-Denis Klein

Le label « Ville ou Village Fleuri » en chiffres

10 000 communes sur les 36 000 communes françaises participent au concours des Villes et Villages Fleuris.

- 3815 communes sont labellisées au niveau 1, 2, ou 3 fleurs.
- Seules 216 communes sont labellisées « Quatre Fleurs »
- Dans la Communauté Urbaine de Strasbourg seules Bischheim et Holtzheim peuvent se prévaloir du label « Quatre Fleurs ».



Jean-Denis Klein

son caractère de récompense officielle, ce label « Quatre fleurs » nous a incité à modifier notre gestion du fleurissement et des espaces verts et à mener une réflexion de fond qui a trouvé son expression dans l'Agenda 21. Car le label témoigne aussi d'une stratégie municipale globale et cohérente » poursuit l'adjoint au maire.

« C'est une aventure collective pour laquelle tous les services de la ville œuvrent. Améliorer la qualité du cadre de vie est un souci constant qui doit profiter à l'ensemble de la population. Il est d'ailleurs assez bien respecté dans la mesure où l'on enregistre peu de dégradations » précise Jean-Denis Klein, responsable cadre de vie et environnement. Pour le service des espaces verts, plus spécifiquement concerné par le label, « le conserver est un vrai challenge et une motivation pour nos équipes. Opter pour le développement durable, c'est modifier nos méthodes de fonctionnement et notre vision du fleurissement. En choisissant par exemple de planter plus de vivaces et de graminées nous sommes passés de 130 000 plants à 70 000 plants par an en 10 ans » souligne Joël Haas, responsable des parcs et jardins.

Au-delà des espaces verts, le cadre de vie englobe également le patrimoine bâti, la qualité du mobilier urbain et des voiries, les réseaux et l'assainissement, la maîtrise de l'affichage publicitaire et la propreté dans

son ensemble où le jury s'intéresse de près à la gestion des déchets (tri, compostage,...), à la pollution canine, aux tags,...

On l'aura compris, ce label ne se réduit pas aux fleurs et la dernière catégorie de critères le confirme.

- Animations et valorisation touristique
(20% de la notation)

L'embellissement du cadre de vie et le développement durable que prône le label doivent aussi être partagés avec les habitants et les visiteurs. Ce à quoi la ville s'est engagée en accompagnant la création de jardins pédagogiques dans les écoles, en sensibilisant les associations au développement durable, en organisant son concours de fleurissement, des portes ouvertes dans les serres municipales, des initiations au compostage, à la taille des arbres et arbustes, des actions de communication sur le tri des déchets, les déjections canines,... Des animations visant à sensibiliser un public très large car le cadre de vie est l'affaire de tous.

Horizon 2015

Le jury national reviendra en 2015 pour apprécier les évolutions apportées par la ville au cadre de vie. « Notre objectif est de pérenniser le label en améliorant la qualité de notre environnement là où c'est possible tout en restant très sensible aux coûts. Nous

Patrimoine végétal en chiffres



Jean-Denis Klein

- Surface totale des zones vertes de Bischheim : 140 hectares (1/3 du ban communal)
- Surfaces entretenues par les agents de la ville : 76 hectares dont 2316 arbres, 21 000 m² d'arbustes, 405 jardinières, 135 suspensions florales et les 35 hectares de la zone naturelle de la Ballastière.
- 650 jardins familiaux gérés par des associations



Jean-Denis Klein

veillerons à agir dans une démarche de développement durable comme nous nous sommes engagés à le faire car c'est aussi un synonyme de bien-être et de qualité de vie » conclut l'adjoint au maire.

Agenda 21

Engagé en 2010, adopté en 2012, l'Agenda 21 de Bischheim est un programme de 100 actions destinées à faire évoluer le fonctionnement interne et les politiques de la ville selon les principes du développement durable en conjuguant : le respect de l'environnement, le bien-être social et un modèle économique responsable profitant à tous.

Extraits des motivations du jury confirmant le label « Quatre Fleurs »

« **D**epuis de nombreuses années la ville est fortement impliquée dans le développement d'aménagements adaptés au mieux aux besoins et attentes des habitants, qu'il s'agisse d'espaces verts urbains ou bien d'espaces plus naturels en notant la présence de serres municipales qui permettent de produire 90% des végétaux

utilisés et de l'attention apportée à l'entretien du cimetière superbement arboré.

Vous appuyant sur un Agenda 21, vous avez mis en œuvre une gestion respectueuse de l'environnement : réduction d'intrants*, lutte biologique intégrée, tonte raisonnée, économie d'eau, paillage, etc... »

* engrais, pesticides

Commune Nature : Bischheim distinguée

Le 14 novembre à Riedisheim, la ville de Bischheim a été récompensée par la Région Alsace et l'Agence de l'eau Rhin-Meuse qui lui ont décerné « deux libellules » pour avoir réduit de 65% l'utilisation de produits phytosanitaires et pour s'être engagée dans une démarche globale visant à supprimer les pesticides.



Noëlle Target

Comme le montre Jean-Denis Klein (à g.) et Patrick Koch, un nouveau panneau synonyme de Commune Nature sera affiché aux entrées de la ville.

Lancée en 2011 par la Région Alsace et l'Agence de l'eau Rhin-Meuse, la démarche Commune Nature vise à inciter les communes alsaciennes dans une démarche de réduction voire de suppression de l'utilisation de produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts et des voiries et par voie de conséquence directe préserver la qualité de la ressource en eau.

Deux libellules

Trois niveaux de mises en œuvre (et de distinctions) sont proposés allant de l'élaboration d'un plan de gestion différenciée des espaces verts à la suppression totale des pesticides.

La ville de Bischheim (comme 29 autres communes) a atteint le 2^e niveau (deux libellules) en réduisant de 65% l'utilisation de pesticides, en formant depuis plus

de trois ans ses agents à des techniques alternatives qui permettent notamment d'économiser la consommation d'eau (moins 20% pour l'ensemble des services municipaux en 2011 dont moins 40% pour les espaces verts).

« Nous nous sommes engagés dans cette gestion différenciée des espaces verts avec l'objectif, dans les trois ans à venir, de supprimer totalement les pesticides. Nous le faisons déjà dans les sites naturels comme la Ballastière où, sur le parking par exemple, nous avons ce que l'on appelle une gestion maîtrisée des « herbes folles » en se contentant de les couper. Pour atteindre le « Zéro pesticide » il nous faut changer notre manière de travailler et également notre perception des espaces verts. Il faut accepter de laisser la nature reprendre ses droits sur certains sites. L'une des alternatives aux produits chimiques, c'est le binage manuel. Il est évidemment plus cher car nécessite plus de main d'œuvre.

Coût des solutions alternatives aux produits chimiques

Le désherbage mécanique et le brûlage des adventices (mauvaises herbes) coûtent 4 fois plus cher que l'utilisation des produits chimiques. Le désherbage manuel par binage ou arrachage des adventices coûtent 10 fois plus cher.

A l'échelle d'une ville, le traitement chimique est le moins cher et le plus efficace. S'engager pour sa suppression demande du temps, de former nos agents, de faire des choix en intervenant, par exemple, sur les sites que l'on estime « sensibles » comme la mairie ou le cimetière et en laissant d'autres lieux plus naturels. Il nous faut également convaincre la population, ce qui n'est pas toujours évident » explique Patrick Koch, adjoint au maire chargé des services techniques.

“ Tous concernés ”

Si par cette démarche « Commune Nature », les collectivités sont incitées à agir, l'objectif de la Région et de l'Agence de l'eau est, en effet, d'impliquer toutes les citoyens. « La collectivité doit servir d'exemple afin de transmettre aux générations futures une Terre plus saine. « Monsieur tout le monde » est donc concerné car ce qui est en jeu avec ces produits chimiques, c'est la contamination de notre nappe phréatique » poursuit l'adjoint au maire.

La sensibilisation des habitants est l'un des gages de réussite de la durée de l'engagement pris par la collectivité. Car si peu à peu s'impose le fait que le désherbage n'est pas obligatoire dans tous les espaces urbains, cela nécessite d'accepter la végétation spontanée, laisser l'herbe se développer dans les allées, les pissenlits sur certaines pelouses... pour revenir à un jardinage plus naturel.

Le sapin bleu

Nouvelle promenade à travers notre ville pour découvrir un arbre particulier ornant l'espace urbain. Nous nous intéresserons cette fois-ci au *Picea Pungens* "Glauca"; appelé aussi l'épicéa du Colorado "glauca" ou encore sapin bleu, situé derrière l'église Christ-Roi.

On le surnomme sapin bleu du Colorado car c'est dans cette région des États-Unis qu'un botaniste, dénommé C. Parry le découvrit en 1862. C'est un conifère à branches étalées raides, couvertes de feuilles rigides, vert-bleu, le plus glauque des divers épicéas.

Il faut entendre par glauque, l'acception botanique du terme, qui qualifie la coloration vert bleuté du feuillage et non la signification plus courante de ce mot à consonance plutôt lugubre et sinistre, que ce végétal ne reflète absolument pas. Cet arbre pouvant atteindre 12 à 25 m de haut, à croissance lente, apprécie une exposition au soleil, planté dans un sol ordinaire, sans trop de calcaire et frais. Il est rustique et résiste au moins jusqu'à -15°C. Son feuillage est persistant et le port conique et large. Les aiguilles sont assez piquantes d'où le nom spécifique de *Pungens* signifiant piquant en latin. Le tronc est érigé et écaillé. Il fait partie

du genre *Picea* dont on dénombre une cinquantaine d'espèces dans l'hémisphère nord, en Europe, Asie et Amérique.

Propriétés et emplois

Il est très utilisé dans les parcs pour l'aspect ornemental de son feuillage persistant, bleuté argenté. Il est également très demandé comme arbre de Noël. Certaines essences à propriété médicinale peuvent être extraites des aiguilles. Le miel de miellat peut être produit par les abeilles à partir du miellat sécrété par des pucerons vivant sur certains épicéas.

C'est un genre très important sur le plan forestier aussi bien pour le bois d'œuvre, que pour l'ameublement et la papeterie. Les bois d'altitude élevée sont de qualité supérieure. Le sapin bleu situé à l'arrière de l'église Christ-Roi est âgé d'une trentaine d'années et mesure 14 m de haut. Le diamètre du tronc est de 35 cm à 1m du sol.

Un patrimoine à partager

Toute personne qui souhaite nous aider à enrichir la connaissance de ce patrimoine peut contacter les Services Techniques au 03 88 20 83 63 ou par courriel : jd.klein@ville-bischheim.fr.



Jean-Denis Klein

LS Funéraires
POMPES FUNEBRES
MONUMENTS FUNERAIRES
N° 100-100.97.222

www.ls-funeraires.fr

BISCHHEIM
46 rue du Passage (face au cimetière)
03 88 62 99 80

STRASBOURG ROBERTSAU
1 rue Auguste Himly (près cimetière nord)
03 88 31 43 01

OSTWALD
24 rue du Maréchal Foch
03 88 55 50 56

RITTERSHOFFEN
59 rue Principale
03 88 05 09 34

VENDENHEIM
35 rue du Général Leclerc
03 89 96 10 59

Nous assurons :

- Tous les travaux de cimetière
- L'organisation complète des obsèques
- La crémation
- L'inhumation
- Les caveaux
- Le contrat obsèques
- Toutes les démarches administratives

**Permanence : 7J/7
24h/24**
au 03 88 83 93 63

LUSTIG SARL
25 rue du Lion
67800 HOENHEIM
03 88 83 93 63

Que faire de ses médicaments périmés ou non utilisés ?

Rapporter ses médicaments périmés ou non utilisés en pharmacie est un geste qui contribue à la préservation de l'équilibre du système écologique.



Novy Sac

Les médicaments récupérés par les pharmacies sont tous incinérés (la récupération à des fins humanitaires est interdite depuis décembre 2008) et ne risquent donc pas de bouleverser les équilibres écologiques. En effet, les molécules des médicaments, même périmés, jetés dans les éviers ou les toilettes, ou enfouis dans les décharges, se retrouvent à terme dans les rivières et les nappes souterraines et perturbent les systèmes endocriniens des espèces aquatiques. Incinérer les médicaments non utilisés permet également d'alimenter le circuit des énergies renouvelables car l'énergie dégagée par l'incinération alimente des réseaux de chauffage. Cyclamed estime ainsi que 14 500 tonnes de médicaments récupérés et valorisés énergétiquement (quantité collectée en 2011) permettent de chauffer près de 15 000 logements pendant un an.

Peut mieux faire

Cyclamed est l'éco-organisme à but non lucratif habilité par l'Etat qui a pour mission la récupération de médicaments et leur destruction. Il a mis en place sur l'ensemble du territoire un réseau de collecte des médicaments non utilisés ou périmés, qui est essentiellement constitué des pharmacies.

Depuis février 2007, les pharmacies sont

ainsi tenues de collecter gratuitement les médicaments non utilisés. Les boîtes et les notices peuvent être jetées dans la poubelle du recyclage (poubelles jaunes sur la CUS).

Bilan 2011 : 14 565 tonnes de médicaments ont été collectées par les pharmacies et grossistes, chiffre en augmentation de 9,3 % par rapport à 2010. (source : Cyclamed). Mais on pourrait faire mieux : une étude, conduite par l'Institut CSA en 2012 et portant sur 500 foyers, évalue à 23 300 tonnes le gisement des médicaments non collectés, pour l'ensemble de la population française.

En attendant une solution adéquate

Le problème est différent pour les seringues ou autopiqueurs de glycémie utilisés à domicile par les patients : il s'agit d'un autre type de déchet dangereux (« déchets des activités de soin à risque infectieux perforants »), pour lequel aucun éco-organisme n'a encore été agréé par l'Etat. Il n'existe donc pas encore de filière de collecte, les pharmaciens ne sont pas tenus de collecter ces déchets-là. La seule solution est de faire appel à la bonne volonté du pharmacien chez qui le patient achète les seringues pour qu'il les reprenne une fois utilisées.

Quelques chiffres

Selon une étude, menée par la société de sondages LH2 sur 995 personnes en 2012 :

75 % des Français affirment participer au dispositif de collecte des médicaments non utilisés.

- Les jeunes semblent être les moins sensibilisés : 16 % seulement de ceux qui ont répondu par l'affirmative ont entre 25 et 34 ans
- 66 % de participants à la collecte sont âgés de plus de 65 ans.
- Plus de 70 % de ceux qui rapportent leurs médicaments chez le pharmacien sont des femmes
- 38 % des personnes qui effectuent cette démarche le font une fois tous les six mois
- 95 % des pharmaciens acceptent de récupérer les médicaments.

Source : Cyclamed

Qu'est qu'un éco-organisme ?

Recylum, Eco-Systèmes, Ecofolio, Ecoemballages sont tous des éco-organismes.

Tout fabricant qui met un produit sur le marché doit payer une taxe (la fameuse « écotaxe ») qui sert à financer la collecte et le recyclage des déchets générés par ledit produit. Cette taxe est versée à un éco-organisme qui a été agréé par l'Etat pour accomplir cette mission. En général, chaque éco-organisme est spécialisé sur un type de produit : Ecofolio sur le papier, Recylum sur les ampoules, etc. C'est à l'éco-organisme de constituer un réseau de points de collecte efficace. Plus les quantités sont importantes et concentrées sur un même lieu, plus l'organisation de la collecte est facilitée ; plus les quantités sont faibles et/ou dispersées géographiquement (comme dans le cas des seringues des patients à domicile), plus la collecte est compliquée, coûte cher et moins il y a de candidats pour la mettre en place...

CONSULTATION PUBLIQUE

L'avenir de l'eau : Donnez votre avis !



Christophe Bruno

Depuis le 1^{er} novembre 2012, et pendant six mois, le Comité de bassin Rhin-Meuse consulte les habitants du bassin du Rhin et de la Meuse sur l'avenir de l'eau et des milieux aquatiques de leur territoire.

Disposer de réserves d'eau potable en quantité et en qualité, lutter contre les pollutions, anticiper les effets de l'évolution du climat, savoir économiser les ressources en eau, adapter nos pratiques de consommation, d'urbanisme et de développement, renforcer la coopération avec nos voisins européens, renforcer l'information... sont les grandes questions sur lesquels vous êtes appelés à donner votre avis.

La consultation est ouverte en ligne sur www.eau-rhin-meuse.fr et à la préfecture. N'hésitez pas à participer à cette consultation publique !

PERMANENCES EN MAIRIE

Consultations gratuites

Conciliateur de justice :
M. Jean-Claude Walz

Le conciliateur de justice Jean-Claude Walz tiendra des permanences les **mardis 5 février et 5 mars de 9h à 11h** au rez-de-chaussée de la mairie.

Pour le rencontrer, veuillez vous inscrire à l'accueil ou par téléphone au 03 88 20 83 83.

Le conciliateur de justice est un bénévole, nommé par le président de la Cour d'Appel. Il ne juge pas mais intervient pour vous aider à résoudre des problèmes de voisinage, des différends entre propriétaires et locataires ou entre particuliers et artisans lors d'un litige portant sur des travaux. Il peut vous aider à trouver un compromis en respectant les intérêts de chacun.

Avocat :
Maître Zolty

Maître Zolty tiendra ses prochaines consultations le **jeudi 7 février et les jeudis 7 et 21 mars de 17h30 à 19h**.

Avocat au barreau de Strasbourg, vous pouvez le consulter pour toute question d'ordre juridique au rez-de-chaussée de la mairie. Sans rendez-vous.

ÉDUCATION

Modifications du calendrier



Syho

Les élèves des écoles maternelles et élémentaires de Bischheim feront le pont du vendredi 10 mai 2013. Les cours seront reportés au mercredi 27 mars 2013 toute la journée. Ils auront également classe le mercredi 3 avril 2013 toute la journée, suite à la décision de Madame la Rectrice d'Académie concernant la journée de rattrapage des congés de la Toussaint 2012. Les services municipaux péri-scolaires (restauration et accueil) seront opérationnels ces deux mercredis.

En conséquence, les accueils de loisirs Saint Laurent et At Home seront fermés les mercredis 27 mars et 3 avril.

AGENDA 21

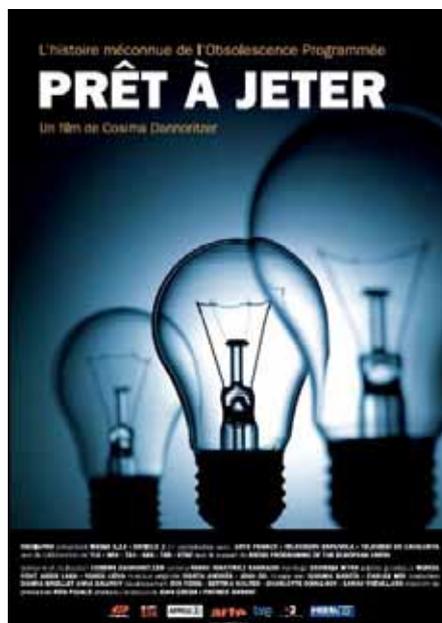
Ciné-débat : « Prêt à jeter »

jeudi 7 mars à 20h

L'industrie est aujourd'hui capable de produire des éléments performants et durables. Pourtant la longévité des produits est volontairement raccourcie afin de favoriser la consommation qui tire la croissance. Un cycle de production, de consommation et de gaspillage de moins en moins compatible avec l'épuisement de nos ressources planétaires. Un autre modèle est-il envisageable ? Comment chacun de nous peut-il lutter contre cette tendance ?

Autour de ce documentaire instructif, un membre de la Chambre de Consommation d'Alsace et un représentant de l'association « ENVIE » répondront à vos questions et vous démontreront l'impact de nos choix de consommateurs.

Mairie de Bischheim (salle des mariages)
Entrée libre



Commissions extra-municipales

- Commission de l'urbanisme et du développement durable
- Commission de l'environnement et du cadre de vie
- Commission vie culturelle
- Commission de la cohésion sociale
- Commission jeunesse
- Commission du développement économique et de l'emploi

Toute personne intéressée pour participer aux travaux de l'une ou de plusieurs de ces commissions extra-municipales peut le faire en s'inscrivant auprès du secrétariat de la Direction Générale de la mairie.

Renseignements et inscription :
Sylviane Claudel au 03 88 20 83 52



1 8-9 DÉCEMBRE | SALLE DES FÊTES DU CHEVAL BLANC



2 19 DÉCEMBRE | SALLE ST LAURENT



3 15 DÉCEMBRE | RÉSIDENCE CHARLES HUCK



4 11 DÉCEMBRE | VOÛTE ÉTOILÉE



5 6 DÉCEMBRE | ÉCOLE LAUACKER



6 18 DÉCEMBRE | ÉGLISE ST LAURENT



7 14 DÉCEMBRE | SALLE DU CERCLE



8 19 DÉCEMBRE | SALLE DU CERCLE

LÉGENDES

1 Fête de Noël des aînés

Organisée chaque année par le Centre Communal d'Action Sociale, elle a réuni plus de 400 personnes au Cheval Blanc.

2 Noël intergénérationnel

Une nouvelle fois, la fête de Noël des accueils de loisirs (St Laurent et At Home) était intergénérationnelle. Contes, chansons, petits cadeaux et goûter partagés avec les aînés des différentes structures municipales.

3 Repas de Noël

Un repas de Noël dans la tradition à la résidence Charles Huck.

4 Un Noël en chanson

Des chansons populaires servies avec bonheur par le duo Liselotte Hamm et Jean-Marie Hummel aux 190 personnes, résidents, amis, famille pour une fête de Noël conviviale et joyeuse à la Vouïte Étoilée.

5 Tournée de St Nicolas

St Nicolas a été accueilli en chanson dans les écoles maternelles de la ville où il était venu apporter des chocolats (offerts par l'OMSAL), des mânele (offerts par la Dynamique) et un livre à chacun des enfants (offert par la municipalité).

6 Concert de Noël

En l'église St Laurent, l'Harmonie de Bischheim avait convoqué Fauchet et Philip Starke pour un concert de Noël haut en couleurs où Robert Pfrimmer, l'organiste de la Cathédrale de Strasbourg, est également venu contribuer à cette belle soirée musicale.

7 Spectacle de Noël

Pour fêter Noël, la conteuse Christine Pierre a emmené les enfants des structures petite enfance de la ville dans un voyage avec « son petit matelot ».

8 Fête de Noël du relais assistants maternels

Un spectacle, un goûter et le plaisir de partager des jeux avec d'autres enfants,... la fête de Noël organisée par le Relais assistants maternels a tenu toutes ses promesses.



1 9 DÉCEMBRE | COUR DE L'HÔTEL DE VILLE



2 7 JANVIER | HÔTEL DE VILLE



3 13 JANVIER | ESPACE RENCONTRE CANAL

LÉGENDES

1 **Marché de Noël**
Père Noël, vin chaud, lâcher de ballons, bredele et quelques flocons de neige,... tous les ingrédients étaient réunis pour ce 4^e marché de Noël organisé par l'association Dynamique des commerçants et artisans de Bischheim et environs.

2 **Galette des rois**
La corporation des boulangers (représentée ici par son président Jean-Luc Hubscher et la boulangerie pâtisserie Cantin Terrier) n'a pas failli à la tradition en venant présenter ses vœux aux élus et partager la galette des rois.

3 **Galette des rois**
Les rois et reines étaient légion au Canal où l'association « La Table au soleil » avait convié les habitants du quartier à une après-midi de jeux sur le thème de la galette des rois.

Gare aux décibels !

Dans le cadre de la journée Nationale de l'audition qui se déroulera le 14 mars, la ville de Bischheim se mobilise. Informer, sensibiliser, dépister,... tels sont les objectifs de « Gare aux décibels ! », une action de prévention des troubles auditifs qui sera menée en février et en mars à destination de tous (jeunes, familles, seniors).



Fablia - Diego Cerro

Les différentes études* menées en France montrent qu'environ 5 millions de personnes sont malentendantes, dont 2 millions chez les moins de 55 ans.

Bien que les troubles auditifs concernent en premier lieu les populations les plus âgées, les études révèlent que les jeunes sont de plus en plus nombreux à souffrir de troubles de l'audition. Environ 10 % des jeunes de moins de 25 ans présentent ainsi une perte auditive pathologique, les expositions sonores en étant l'une des causes majeures.

Tous concernés

Véritable problème de santé publique, la prévention des troubles auditifs

concerne tout le monde et s'avère de plus en plus nécessaire. C'est dans un souci d'information que le Pôle jeunesse et le Centre Communal d'Action Sociale ont décidé de lancer « Gare aux décibels ! » en partenariat avec le Collège du Ried, la Mutualité Française d'Alsace et l'association Agi-Son (Agir pour une bonne gestion sonore).

Cette action s'adressera :

- aux jeunes pour les informer des risques de leurs pratiques (casques audio, concerts,...).
- aux familles pour les sensibiliser à ce problème.
- aux seniors pour les inciter à aller se

faire dépister le plus tôt possible afin de conserver leur qualité de vie et ne pas se sentir exclu.

Au programme de « Gare aux décibels ! »

- **Concert pédagogique « Peace & Lobe »**

Un spectacle ludique et dynamique sur fond de Hip-Hop qui alterne visuels, illustrations sonores, interactions avec le public, vidéos et musique en live.

Mardi 26 février à 14h salle du Cercle – Jeune public (10 -17 ans) - Entrée libre.

Vendredi 15 mars pour les élèves de 4^e du collège du Ried salle du Cercle.

- **Conférence-débat : « Soyez à l'écoute de votre audition »**

Les thèmes abordés : Qu'est-ce que l'audition ? Comment la préserver ? Quels sont les différents troubles ? Les traitements possibles et les appareillages ? L'écoute et la musique chez les jeunes.

Mardi 12 février à 20h (grand public)

« Circulation, travail, voisinage : au quotidien gare aux décibels ! »

Mardi 5 mars de 14h30 à 16h30

« Après 55 ans, quels risques spécifiques pour mes oreilles ? »

Salle du Cercle – Entrée libre

* Source INPES

L'association Agi-Son

Créée en 2000, l'association mobilise le secteur professionnel des musiques actuelles et amplifiées (rock, hip-hop, rap, variétés,...) dans le but de contribuer à la réflexion et à la mise en œuvre de moyens de prévention, de formation et d'éducation en matière de gestion sonore. Son objectif est de parvenir à une gestion sonore maîtrisée, conciliant préservation de la santé publique, respect de l'environnement et maintien des conditions d'exercice artistiques, culturelles et techniques de la pratique musicale.

Le spectacle « Peace & Lobe » :

Face à l'augmentation du temps d'écoute, des pratiques musicales et des niveaux sonores émis par les dispositifs d'amplification, le spectacle vise à mettre en évidence les risques

auditifs pouvant être liés à cette écoute ou à ces pratiques et à amener les jeunes à adapter leurs comportements pour mieux gérer le son.

Au collège du Ried

Le collège du Ried participera en juin aux Collégiades, des rencontres sportives culturelles et citoyennes placées sous le thème « Ensemble avec nos différences ». Pour sélectionner la classe de 5^e et celle de 4^e qui partageront cet événement avec 5000 autres collégiens, les élèves vont notamment travailler sur la nutrition et l'audition. C'est dans ce cadre que le collège participera au projet « Gare aux décibels ! » avec une sensibilisation à la perte d'audition qui sera menée dans toutes les classes de 4^e.

Le plein de bonne humeur

Les fans du Big Band Bischheim avaient le sourire le 19 janvier à l'issue d'un concert qui les a une nouvelle fois fait voyager entre les classiques du jazz, le blues ou la bossa nova avec, comme toujours, cette énergie communicative des jazzmen qui vous donne envie de faire la fête.



Photo archive - Nicolas Target

« **E**n cette période de crise, le blues est d'actualité mais le nôtre devrait vous réjouir » annonçait le chef d'orchestre du Big Band, Sylvain Dedenon, avant d'entraîner le public sur les traces de Sammy Nestico avec un « *Blues machine* » des plus savoureux. Le ton était donné avec une première partie de concert revisitant un jazz classique des années 40 très foisonnant Outre-Atlantique. Une période qui a vu éclore « *la grande dame du jazz* » Ella Fitzgerald à laquelle Cécile Solin rendait hommage avec un magnifique « *I've got my love to keep me warm* » et « *But not for me* » de George Gerschwin. Pour Jean, un fidèle parmi les fidèles spectateurs du Big Band, « *c'est ce jazz qui m'émeut et que j'aime venir écouter ici chaque année avec ces solos toujours aussi ébouriffants d'un Claude Baehr au saxo ou d'un Guillaume Nuss au trombone* ». Car dans la tradition des Big Band, celui de Bischheim fait la part belle à ses musiciens en leur offrant le devant de la scène pour laisser exploser leur talent.

Surprenant et inattendu

Mais le Big Band aime aussi faire voyager son public dans les méandres d'un jazz plus contemporain où se côtoient Gordon Goodwin (High maintenance et Hit the ground running) et Bill Evans avec le célèbre « *Waltz for Debby* ». Plus surprenant et inattendu, un arrangement de Dave Tanner d'une chanson de Mickael Jackson

« *The way you make me feel* » interprétée par une Cécile Solin toujours aussi pétillante qui n'a pas hésité à s'essayer au mythique « *moon walk* ». « *Et comme le soleil, ça fait du bien* », celle qui est devenue au fil des années une véritable complice du BBB enchaînait par une bossa nova de Carlos Jobim (avec des arrangements de Sylvain Dedenon) prompt à vous donner envie de prendre le premier avion pour le Brésil.

Du blues au jazz joyeux et festif « *c'est la bonne vie, plus de soucis, garçons et filles se croient au paradis, quand les breaks s'envolent à l'envie* » concluait Cécile Solin

qui rendait ainsi hommage à Henri Salvador en interprétant avec humour et légèreté la chanson « *Trompette d'occasion* » écrite par Boris Vian.

Un final à l'image de ce concert, idéal pour faire le plein d'énergie et de bonne humeur avec des musiciens talentueux qui, une fois encore, nous ont fait partager leur passion.

Information : Le 2^e concert du Big Band, prévu le dimanche 20 janvier, a été annulé en raison des intempéries. Il sera reporté à une date ultérieure.



Photo archive - Nicolas Target



la Salle du Cercle



Jeune public

Mercredi 6 février à 15h00

COMPLET

Popup

Belinda Annaloro - A partir de 4 ans



Ciné-concert

Vendredi 8 février à 20h30

Le Petit Fugitif

Musique : Pierre Fablet



Ciné-concert

Vendredi 8 mars à 20h30

The Cameraman

Musique : P. Boespflug, F. Guell, J. Sardin



Jeune public

Mercredi 13 mars à 10h30 et 15h00

Fa Mi par Si, famille par là

Cie Courant d'Art - A partir de 3 ans



Musique du monde

Vendredi 22 mars à 20h30

Las hermanas Caronni

+ Rosa Galana - Argentine



INFOS & BILLETTERIE 03 88 333 668

2b, rue de l'Église
67800 Bischheim

www.salleducercle.fr

À la Cour des Boecklin De février à mars

COUR
des Boecklin

> EXPOSITIONS

UN MONDE OUBLIÉ

Claude Dityvon (photographie)

Jusqu'au dimanche 24 février 2013

LUMIÈRE ET TRANSPARENCES

Dominique Marret et Jean-Yves Kalmbach
(peinture en immersion, thermoformage
de verre)

Du samedi 9 au dimanche 31 mars

A L'ÉCOUTE DE L'ART

Tout public – Entrée libre

Visite guidée des expositions avec Axelle Hoffmann, médiatrice culturelle.

Dimanche 24 février de 15h à 15h45

Exposition « Un monde oublié »

Dimanche 17 mars de 15h à 15h45

Exposition « Lumière et transparences »

Les expositions sont ouvertes au public :

Mardi, mercredi et dimanche de 14h à 18h,

Samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h

> ANIMATIONS

LA TÊTE DANS LES NUAGES

7-12 ans - Entrée libre sur inscription

Mercredi 6 février de 10h30 à 11h30

« Innocentines » de René de Olbadia, lus par le comédien Christophe Feltz.



Description : Innocentines, enfantines, comptines... De petites histoires légères, drôles, pathétiques parfois, qui délivrent chacune un univers original. Moments de grâce où dansent les mots sans rides, où la fraîcheur de l'inspiration allie le rire à l'émotion.

LA TÊTE DANS LES IMAGES

7-10 ans - Entrée libre sur inscription

Mercredi 6 mars de 10h30 à 12h

Atelier d'illustration autour du livre, du papier et de l'illustration avec l'illustratrice Céline Delabre

Description : À partir de modules en bois, les enfants proposeront plusieurs variations imprimées.

LES P'TITES Z'OREILLES

Entrée libre sur inscription

Histoires pour les 3-5 ans

Mercredi 13 février et 20 mars de 10h30 à 11h15

LES Z'OREILLES VOYAGENT... en terre polaire

5-7 ans - Entrée libre sur inscription

Mercredi 27 février de 10h30 à 11h30

Histoires autour de la découverte d'un pays, de sa culture et de sa langue.



Cour des Boecklin

17 rue Nationale - 67800 Bischheim

Tél. : 03 88 81 49 47

<http://bibliotheque.ville-bischheim.fr>



Michel Nicolas

ÉCOLE MUNICIPALE DE DANSE

Stages

Adultes à partir de 15 ans

- Stage de rock n'roll – niveau débutant/intermédiaire

Samedi 2 février de 14h à 17h et dimanche 3 février de 9h30 à 12h30

- Stage de modern'jazz

Du lundi 18 février au jeudi 21 février (niveau débutant de 18h à 20h et niveau intermédiaire de 20h à 22h)

- Stage de danse contemporaine

Samedi 23 février de 16h à 18h et dimanche 24 février de 10h à 12h

- Stage de salsa – niveau débutant

Samedi 2 mars de 14h à 17h et dimanche 3 mars de 9h30 à 12h30

Enfants à partir de 8 ans :

- Stage de modern'jazz

Le samedi 23 mars de 16 h à 18 h et le dimanche 24 mars de 10 h à 12 h

- Ateliers de danse mensuels réservés aux garçons de 7 à 11 ans

16 février et 16 mars pour le 2^e trimestre de 13h30 à 15h

Lieu des stages : Parc des Sports de Bischheim – allée Blaise Pascal



Site : www.ville-bischheim.fr/stages-danse

Renseignements et inscriptions : Véronique Fuchs au 03 88 20 83 82



Nicolas Target

Une réhabilitation de grande ampleur

En mars 2013 débuteront les travaux de réhabilitation de la Résidence pour personnes âgées Charles Huck. Une opération « tiroir » puisque certains logements resteront occupés durant toute la phase de chantier qui devrait s'achever au printemps 2015.

Propriété du bailleur social OPUS 67 et géré par le Centre Communal d'Action Sociale de Bischheim (CCAS), la résidence Charles Huck se présente sous la forme de quatre bâtiments reliés par une galerie au rez-de-chaussée. Elle compte 68 logements (du F1 au F2) ainsi que des espaces de vie commune pour la restauration par exemple.

Ouverte à la location en 1971, la résidence avait fait l'objet d'une première réhabilitation en 1987. Celle qui s'engagera dans les semaines à venir revêt une plus grande ampleur. Elle se fera en deux étapes. Deux premiers bâtiments seront entièrement rénovés afin de reloger les actuels résidents et avant de poursuivre le chantier sur les deux suivants. C'est ce que l'on appelle une opération « tiroir ».

Mise à neuf de l'ensemble des locaux

La première phase des travaux consistera à désamianter la totalité des espaces intérieurs avant une mise à neuf de l'ensemble des locaux, la création de deux logements pour personnes à mobilité réduite (conformément à la loi de 2005 sur le handicap et en cohérence avec les engagements pris par la ville dans la charte Ville et Handicap) et la mise en sécurité des espaces.

En dehors de la nécessaire mise aux normes des bâtiments (réseaux électriques, sécurité incendie,...) l'objectif de cette réhabilitation est d'offrir des locaux mieux



Les travaux débuteront sur les bâtiments A et B de la Résidence et lorsqu'ils seront achevés, les deux autres bâtiments seront rénovés.

SIC/CS

adaptés aux personnes vieillissantes avec notamment des équipements sanitaires adéquats, des mains courantes dans toutes les circulations tout en veillant à une meilleure isolation des bâtiments pour réduire la facture énergétique de la résidence.

Modalités pratiques

Dans l'optique de ce projet de réhabilitation, le CCAS a, depuis quelques mois, cessé de louer les logements qui se vidaient. Au 7 janvier, 39 logements étaient encore occupés (13 F2 et 26 F1). Ces résidents resteront sur place et seront temporairement relogés dans les logements vacants au fur et à mesure de l'avancement des travaux.

La cuisine de Charles Huck sera fermée pendant 8 mois à partir de la fin du mois de janvier et les résidents, comme tous ceux qui y déjeunent, pourront s'ils le souhaitent déjeuner à la Voûte Etoilée avec la possibilité d'y être transportés. La fermeture de la cuisine entraîne la cessation du service de portage de repas à domicile sur le ban communal. Un service qui ne sera pas renouvelé compte tenu des contraintes sanitaires en ce domaine.

Le coût

Le coût de revient est de 4,8 Millions d'euros TTC dont 1,530 Millions d'euros TTC pour le désamiantage des bâtiments.

Inscriptions scolaires

Les inscriptions scolaires pour l'année scolaire 2013/2014 seront à effectuer en mairie au service Éducation à compter du **11 mars 2013**.



Photo: Lewandowski

Seront concernés :

- ▶ Les enfants nés en 2010 (les 3 ans)
- ▶ Les enfants nés entre le 1/1/2011 et le 31/09/2011 (les 2 ans) domiciliés dans les secteurs des écoles Lauchacker et Prunelliers ou gardés par un membre de la famille ou une nourrice résidant dans ces deux mêmes secteurs (par dérogation)
- ▶ Les enfants dont les parents habiteront à Bischheim à partir du 12 mars 2013
- ▶ les enfants inscrits par dérogation dans une école d'une autre ville et dont les parents demandent la réintégration à l'école du quartier
- ▶ Les enfants d'autres villes dont la dérogation de secteur a été accordée pour Bischheim

Après l'inscription administrative, le parent devra se rendre à l'école pour procéder à l'admission définitive.

Pour que votre enfant fréquente une école de la ville, 2 démarches seront donc nécessaires :

1. Inscription en mairie

Du 11 mars au 30 avril 2013

Les lundis et mardis de 8h30 à 11h45

Les vendredis de 8h30 à 12h30

Les mercredis de 8h30 à 11h45 et de 14h à 17h 30

En dehors de ces périodes, les inscriptions se feront sur rendez-vous.

Pièces à fournir :

- ▶ Justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture gaz ou électricité, bail...) Si la personne est hébergée chez un tiers, (notification CAF, CPAM).

- ▶ Livret de famille ou extrait d'acte de naissance

- ▶ En cas de séparation : Copie du jugement précisant quel est le parent qui assure la garde principale de l'enfant.

S'il s'agit d'une garde alternée, joindre une attestation sur l'honneur signée par les deux parents précisant l'adresse du parent retenue en vue de l'inscription.

En cas de séparation sans jugement : attestation sur l'honneur autorisant le parent domicilié à Bischheim à inscrire l'enfant dans une école de Bischheim, ou une attestation sur l'honneur indiquant ne pas connaître l'adresse de l'autre parent.

2. Admission à l'école

Les dates vous seront communiquées dans les cahiers de Bischheim de mars 2013 et seront consultables sur le site internet de la ville : www.ville-bischheim.fr

Pièces à fournir à l'école :

- ▶ Certificat d'inscription délivré par la mairie
- ▶ Un document attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires ou le cas échéant un certificat médical attestant de la contre-indication.
- ▶ En cas de changement d'école en cours d'année, le certificat de radiation.

3. Dérogations de secteurs scolaires

Les demandes de dérogations de secteur scolaire sont à retirer dans les mairies du lieu de scolarisation sollicité.

Pour Bischheim, les dossiers peuvent être retirés et déposés entre le 11 mars et le 31 mai 2013. Vous pouvez également

télécharger le formulaire à partir du site de la ville.

+ D'INFOS :

Vous pouvez retrouver ces informations sur le site internet de la ville : www.ville-bischheim.fr

Pour tout renseignement complémentaire vous pouvez contacter le service Éducation aux numéros suivants :

03 88 20 83 81 ou 03 88 20 83 82 ou par mail : education@ville-bischheim.fr

Attention



Les parents dont les enfants passent de grande section maternelle de Bischheim vers le cours préparatoire (CP) dans une école de Bischheim devront **uniquement** procéder à l'**admission à l'école**. L'inscription en mairie ne sera plus nécessaire.

Bilinguisme

Enseignement paritaire français/allemand

Une réunion publique pour les parents des enfants actuellement scolarisés en petite section de maternelle se tiendra le 7 février à 18h30 à la Salle St Laurent.

Animations

Du 18 février au 1^{er} mars, le service sport et le Pôle jeunesse de la ville organisent des sorties, et des animations sportives et ludiques pour les jeunes de 8 à 17 ans.

Anim'sports (8 -17 ans)

Pendant les deux semaines de vacances, du lundi au vendredi de 9h30 à 12h et de 14h à 17h, vous pouvez participer à des stages sportifs le matin et à des après-midi « découverte et jeux sportifs » (hockey, sports d'opposition, handball, gym, basket, bowling, sorties,...).

Tarif : 5 euros les deux semaines.

Mercredi 27 février 19h-21h : rencontre sportive parents/animateurs (gratuit)

Renseignement : service sport au 06 70 75 40 64 ou 03 88 18 01 32 et inscription sur place au Parc des Sports.

Anim'jeunes (11-17 ans)

Temps forts

- Concert "Gare aux décibels" le mardi 26 février à la salle du Cercle
- Sortie neige au Champ du Feu le jeudi 28 février
- Stage futsal du 25 février au 1^{er} mars (inscription préalable obligatoire)



Secteur Canal : animations "arts plastiques" du 18 au 22 février et activités à la carte du 25 février au 2 mars.

Secteur SNCF : animation artistique du 18 au 22 février avec la création d'une structure géante et jeux de société du 25 février au 2 mars.

Renseignement et inscription

Pôle Jeunesse (34 avenue de Périgueux) au 03 88 04 49 76



Les programmes sont disponibles sur les différents lieux d'animation et sur le site internet de la ville : www.ville-bischheim.fr.

Jobs d'été

L'opération « Jobs d'été » est menée conjointement par les villes de Bischheim et Schiltigheim en partenariat avec la Mission Locale Intercommunale, la Régie des Écrivains et la JEEP.

Vous avez entre 16 et 20 ans, (18 - 20 ans pour les candidats des pays hors UE), vous habitez Schiltigheim ob Bischheim, vous êtes scolarisé et vous recherchez un emploi pour vos vacances.

Venez vous renseigner lors d'une réunion d'information collective. Cette réunion est obligatoire pour tous ceux qui souhaitent faire partie de l'opération « Jobs d'été », même en cas de seconde inscription. Il est impératif d'être présent au début de la séance. La campagne 2013 démarre à compter des vacances scolaires d'hiver (du 18 février au 3 mars) et s'achèvera lors des vacances scolaires de printemps (du 15 au 28 avril). Toutes les informations utiles sont disponibles sur les sites internet des villes de Bischheim et Schiltigheim.

Colos printemps – été 2013

L'association des œuvres scolaires de Bischheim propose des séjours de vacances pour enfants et adolescents. Les inscriptions sont ouvertes.



Centre de vacances des Aliziers pour des séjours au printemps comme en été.

Vacances de printemps

- Séjour à la base de loisirs de Langatte ou au centre des Aliziers (La Hoube) où différentes formules multi-activités sont proposées.

Du 21 au 27 avril pour les 11-15 ans (à Langatte)

Du 14 au 20 avril pour les 6 - 13 ans (à la Hoube)

Vacances d'été

- Des séjours au choix de 7, 14, 21 ou 28 jours pour les enfants de 6 à 13 ans au centre des Aliziers (La Hoube) avec de multiples activités : tir à l'arc, équitation, escalade, VTT, camping, boum,...

- Des séjours au choix de 7, 8 ou 14 jours à la base de loisirs de Langatte (à 82 km de Strasbourg et 7 de Sarrebourg) pour les ados de 13 à 15 ans : canoë-Kayak, tir à l'arc,

VTT, centre de bien-être, bowling,...

Inscriptions

Vous pouvez vous inscrire par internet sur le site : www.aosb.fr où vous trouverez tous les détails relatifs à ces séjours (dates, tarifs, activités,...) ou au siège de l'association au 82, avenue de Périgueux (entrée de l'école des Prunelliers, rue de Vendenheim) à Bischheim.



Responsable pédagogique : Cyrille Blandin. Tél. : 03 88 83 74 26 ou 06 98 05 74 26. Mail : aos@aosb.fr

L'association accepte, pour le paiement des séjours, les bons CAF et les chèques vacances. Si vous vous inscrivez trois mois à l'avance minimum, elle vous permet d'étaler vos paiements. Pour les séjours d'été, il est préférable de s'inscrire le plus tôt possible pour trouver un séjour à votre convenance.

L'atelier des pensées

Un nouveau fleuriste a ouvert ses portes le 11 décembre. L'atelier des pensées mise sur l'originalité et le raffinement dans une gamme de prix abordable.



Anais Steiner et Julien Fuhrer vous invitent à découvrir leurs belles compositions florales à « l'atelier des pensées ».

Plantes vertes, fleurs coupées avec une prédilection pour l'orchidée « notre fleur préférée, pour ses couleurs et son élégance » précise Julien Fuhrer.

Le magasin a vite trouvé sa clientèle car « on a fait beaucoup de démarchages en amont notamment chez les professionnels. Le bouche-à-oreille a également bien fonctionné car nous sommes bischheimois et les gens nous connaissent » poursuit le fleuriste.

Mariage, enterrement, fêtes ou simple plaisir personnel, « l'atelier des pensées » peut répondre à vos attentes ici et maintenant, en 4h dans toute la France et en 48h dans le monde car le magasin fait partie d'une chaîne de transmission florale.

L'atelier des pensées

24 avenue de Périgueux - Bischheim

Tél. : 03 88 19 14 70

Horaires : du mardi au vendredi de 9h à 19h, le samedi de 9h à 18h et le dimanche de 9h à 13h. Livraison 7j/7

Julien Fuhrer et Anais Steiner ont lancé leur atelier de création florale en juin 2012. « On a débuté dans un petit local près de chez nous à Bischheim. On proposait des arrangements à des entreprises ou pour des mariages et très vite le manque de place s'est fait sentir. Avoir un magasin s'est révélé indispensable pour s'ouvrir à une clientèle de particuliers et disposer d'un local adéquat »

confie Julien Fuhrer. Ils se sont installés en lieu et place d'un ancien magasin de fleurs. A l'ambiance autrefois champêtre, ils ont préféré un décor moderne au style épuré et sobre avec un mobilier blanc aux éclairages variables en fonction des arrangements floraux. Des arrangements raffinés, spécialité d'Anais, qui aime proposer ses créations dans des contenants originaux.

La Méditerranée

Depuis le 12 novembre, le restaurant brasserie « La Méditerranée » a ouvert ses portes avenue de Périgueux. Comme son nom l'indique, il vous invite à déguster des plats aux saveurs méditerranéennes mais aussi alsaciennes.

Fermé pendant un an, ce restaurant a retrouvé des couleurs, celles du sud et du bord de mer. Après une rénovation complète des lieux, Daniel et Françoise Demirel ont pris leurs quartiers à Bischheim, lui en cuisine, elle en salle. Un couple de restaurateurs expérimentés qui vous propose une carte étoffée de saveurs méditerranéennes avec de nombreuses spécialités grecques comme le tsatsiki, les samos, des grillades de viandes, du poisson,... Mais Daniel Demirel qui a cuisiné à L'Ancienne Douane de 1991 à 1997 connaît ses classiques alsaciens et prépare également des plats traditionnels de la région. Pour 8 euros, le restaurant affiche ainsi un plat du jour au choix (type moussaka ou émincé de volailles) avec un buffet à volonté de produits frais où l'on retrouve ces différentes saveurs.

Ouvert depuis 2 mois, le restaurant s'est déjà fait une clientèle locale et, « comme nous avons un restaurant à Strasbourg, notre clientèle nous a suivi, notamment pour des repas de groupe. Avec une salle

Daniel et Françoise Demirel vous proposent à mettre un peu de soleil dans votre assiette.



de 70 couverts on peut organiser des repas d'anniversaire, des baptêmes, des rencontres associatives,... » confie le couple qui ne doute pas de la réussite de son restaurant : « on fait ce métier depuis 23 ans et on a l'expérience. On sait que si les gens entrent une fois, ils reviendront » conclut Daniel Demirel dans un sourire.

Restaurant brasserie « La Méditerranée »

29 avenue de Périgueux - Bischheim

Tél. : 03 88 33 50 72

Horaires : du lundi au dimanche à partir de 10h. Fermé le dimanche soir. (brasserie ouverte en journée et possibilité de commander des pizzas à emporter en soirée)

Apprentissage et transmission

« Vos savoirs sont des trésors, partageons-les ensemble ». Ce slogan est celui du réseau « Trocs savoirs » créé en fin d'année au CSF Victor Hugo. Le principe : un réseau où l'on échange des savoirs dans le but d'enrichir ses compétences mutuelles. Tout rapport d'argent, d'échange de biens ou de services est exclu.



Halima (à gauche) a dévoilé les secrets de son tajine de poulet aux olives.

Laurence Larnard

Dans l'entrée du CSF Victor Hugo, un tableau d'affichage a été mis en place à l'attention de toutes celles et ceux qui souhaitent partager leurs savoirs. Au rayon des offres on vous propose d'apprendre la broderie, la taille des rosiers, surfer sur internet, s'initier au tricot, réparer ses pneus de vélos,.... Côté demandes certains souhaitent apprendre l'allemand, le français de base, couper les cheveux ou cuisiner au wok,...

Sous l'égide de Céline Kolb, responsable du secteur économie sociale, le CSF Victor Hugo rejoint le réseau d'échanges réciproques de savoirs de Strasbourg, créé à la Montagne Verte par Mireille Desplats. Un réseau de 350 membres qui échangent des savoirs et savoir-faire, gratuitement. « On sentait que dans ce quartier, ce type d'échanges pourrait séduire les gens. On tente l'expérience en s'appuyant sur la logistique du réseau strasbourgeois » précise Céline Kolb.

De l'école à la société civile

« Ces réseaux d'échanges réciproques de savoirs sont nés dans les années 80 à Orly d'un questionnement pédagogique à l'école et d'une pratique sociale et civile de Claire et Marc Héber-Suffrin. Depuis, ils essaient partout dans le monde. La philosophie : favoriser des échanges de proximité entre

les gens, faire en sorte que des savoirs pas reconnus le deviennent et créer une appétence d'apprendre. Lorsqu'on entre dans le réseau, on s'ouvre à des rencontres inattendues. Tous les savoirs ont ici la même valeur et le plus important est de faire prendre conscience aux gens de leurs savoirs » explique Mireille Desplats qui apprend notamment l'anglais par le réseau et offre des cours de français ou d'informatique.

A la portée de tous

Pour faire partie du réseau rien de plus simple. Il suffit de s'inscrire et de proposer au moins une offre et une demande de savoirs qui peuvent être collectifs (comme la danse) ou individuels (bricolage). Gérard, bischheimois de 76 ans est adepte de Trocs Savoirs depuis 2 ans. Il a appris « quelque chose de formidable : l'informatique » et propose des cours de natation, le jeu des échecs ou la réparation de vélo. « Le but, ce n'est pas de faire à la place des gens mais de leur apprendre à faire. C'est convivial et cela permet de rencontrer des gens que l'on aurait jamais côtoyé » explique ce vaillant retraité.

Rendez-vous une fois par mois

Pour développer le réseau à Bischheim, le CSF organise chaque mois des après-midi d'échanges ouverts à tous. Le 10 décembre,

Halima cuisinait un tajine de poulet aux olives pour le plus grand bonheur de Jeanne qui découvrait le réseau alors qu'une seconde Halima livrait les secrets des cornes de gazelle. Chantal invitait les convives à apprendre les pas du Madison (au printemps elle offrira des cours de jardinage) alors que Mireille proposait la réalisation de cartes de vœux. Le tout dans la bonne humeur et la joie de partager ses compétences. Pour la spécialiste du tajine, « c'est une bonne manière de sortir de mon quotidien après un accident qui m'oblige à rester chez moi. Et puis, j'ai trouvé quelqu'un pour m'aider à réparer un bureau et ça, j'ai hâte de pouvoir le faire ».

Avec Trocs Savoirs, le CSF Victor Hugo souhaite lancer une dynamique de l'échange. Le plus difficile est peut-être le premier pas : oser offrir et demander. « Mais quand on y a goûté, on ne s'arrête plus » parole de converti.



Trocs Savoirs

Contact Céline Kolb

Prochaine rencontre de Trocs Savoirs au CSF le jeudi 7 février de 18h à 19h.

Atelier informatique Trocs Savoirs : le vendredi de 9h à 11h et le lundi de 18h30 à 20h30 - Entrée libre

Des valeurs partagées

En 2013, l'association PasSages fête les 10 ans de son projet « *Reconnaître l'autre différent, le respecter et repérer les valeurs qui nous relient.* » Un projet mené dans les écoles de la ville auprès de 2000 enfants.

Le 24 février 2002, les paroisses catholiques et protestante de Bischheim en coopération avec l'association PasSages organisaient une rencontre interreligieuse à la Salle St Laurent.

Cette rencontre faisait suite à une attente très forte des communautés religieuses et de la société civile de répondre par le dialogue et le partage des valeurs à des attentes au bien vivre ensemble à Bischheim, en Alsace, en France et dans le monde. L'association se demandait alors comment contribuer au dialogue interculturel dans une ville où l'on compte quatre lieux de cultes différents.

Une des réponses concrètes fut la mise en œuvre par l'association PasSages, avec le soutien de l'Education nationale, de la mairie de Bischheim, et en partenariat avec les communautés religieuses, du projet « *Reconnaître l'autre différent, le respecter et repérer les valeurs qui nous relient.* »

Dix ans d'actions

Pendant 10 ans, l'association est ainsi intervenue dans les écoles primaires de la ville auprès des élèves de CM1 et de CM2 (soit près de 2000 élèves en 10 ans). Ce projet a donné naissance à différents travaux (calendrier, cartes postales, livret sur la mémoire et le patrimoine culturel de la ville, exposition, spectacle musical,...) réalisés par les enfants avec leurs enseignants, les professeurs de musique



En 2008, les écoles avaient travaillé sur le thème « *Musique et respect* » qui avait donné lieu à un beau spectacle de danse et de musique.

Ville de Bischheim

et de danse de l'école municipale ou des intervenants artistiques. Chaque année, des élèves ont aussi visité les lieux de cultes, rencontré le maire de la ville avec l'objectif de leur faire découvrir la richesse des différences culturelles et les valeurs de notre République pour leur apprendre à reconnaître l'autre et à le respecter dans sa différence.

Dix ans après, tous les partenaires du projet reconnaissent son intérêt et sa capacité à donner aux enfants des clés de compréhension de notre société plus que jamais interculturelle.

En 2012-2013, PasSage poursuit son action dans les écoles avec la mise en place d'ateliers d'écriture et de slam sur le thème

du « *respect de l'autre* ». Une restitution permettra de présenter ces travaux en mai où seront invités à témoigner les élèves ayant participé pendant ces 10 dernières années aux actions menées dans les écoles.

+ D'INFOS :

Si vous avez participé à l'un des projets organisés dans les écoles au cours des 10 dernières années et que vous souhaitez témoigner de cette expérience, vous pouvez contacter :

Gaby Buchmann, coordinatrice de l'action : gaby.buchmann@wanadoo.fr et Richard Sancho Andreo, président de PasSage : pas.sages@laposte.net.

Élection Miss Bischheim 2013



Nicolas Target

Samedi 25 mai

Salle des Fêtes du Cheval Blanc

L'élection de Miss Bischheim organisée par l'OMSAL se déroulera dans le cadre d'un dîner dansant.

Pour participer à l'élection

Age minimum 16 ans (autorisation parentale écrite pour les mineurs), ne pas être marié, ne pas avoir d'enfant, être domicilié ou avoir des attaches à Bischheim

Inscription

Inscription possible jusqu'au 12 avril en envoyant une candidature indiquant ses activités, ses loisirs et en joignant une photo récente à : Madame Suzanne Kurz, Présidente de l'OMSAL, 67 avenue de Périgueux - 67800 Bischheim.

+ D'INFOS :

Suzanne Kurz
Tél. : 03 88 81 18 80 ou 06 82 92 69 77

Contes pour enfants

La bibliothèque de l'association Livres vous propose des moments de contes, animés par des conteuses bénévoles.

Pour vous envoler vers des mondes enchantés, rendez-vous les :

- Mardi 22 et jeudi 24 janvier (de 7 à 10 ans) de 17h à 18h.

- Mercredi 23 janvier (de 4 à 6 ans) de 10h15 à 11h15.

Inscription à la bibliothèque.

Pour l'Association-Livres, cette année 2013 sera placée sous le signe de l'architecture.

Dès le mois de février, le temps des vacances scolaires, les enfants partiront à la découverte des différents styles architecturaux à travers les rues de Strasbourg, accompagnés dans leurs promenades par Mme Hauck, historienne d'art. A l'aide de photos ou de dessins, ils réaliseront un petit guide explicatif sur les différents types architecturaux de la ville.

Vente de livres d'occasion : les 11, 12 et 13 mars (aux heures d'ouverture de la bibliothèque)



Une conteuse pour s'envoler vers des mondes enchantés.

Document remis

+ D'INFOS :

Pour tous renseignements et inscriptions :

Bibliothèque de l'Association-Livres

4, rue Victor Hugo - 67300 Schiltigheim

Tél. 03 88 837 847

Mail : assolivres@yahoo.fr

Horaires d'ouvertures : Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 16h15 à 18h30 et mercredi de 10h30 à 12h et de 14h à 18h.

Echos de la fête paroissiale

14 novembre 2010 : 40^e anniversaire de la consécration de l'église Christ-Roi.

20 novembre 2011 : visite pastorale de Mgr Grallet et renouvellement de l'EAP de la communauté de paroisses de Bischheim.

18 novembre 2012 : une fête paroissiale, sans anniversaire à célébrer, sans événement pastoral marquant ! Juste une fête « entre nous » ! L'occasion de se retrouver entre amis, d'échanger, de faire de nouvelles connaissances, comme l'a souligné notre curé Christophe Gerber, lors de la messe.

Effectivement l'apéritif après la messe, le repas « rosbif » se sont déroulés dans une ambiance détendue, conviviale et fraternelle en présence du maire de Bischheim, M. Klein-Mosser, de membres du Conseil municipal et des paroissiens de Christ-Roi et Saint-Laurent. Monsieur Debes, Maire de Hoenheim, par sa présence à la messe et à l'apéritif, a tenu à marquer son soutien à notre paroisse, comme l'a fait Monsieur Schneider, député de notre circonscription, dans une lettre adressée à



Nicolas Target

notre curé. L'après-midi s'est achevé avec le tirage au sort des bulletins de souscription, un temps de suspense toujours très attendu par les participants !

Le succès de la fête 2012 est, comme

d'habitude, le résultat de tout un travail collectif de bénévoles qui s'investissent depuis des semaines avant la fête, pendant la fête, et les lendemains de la fête ! Un grand merci à tous !

Un séjour sportif et culturel

Sous l'égide du FC Écrivains, une sélection de jeunes joueurs alsaciens a remporté le tournoi de football organisé à Alger lors du cinquantième anniversaire de l'indépendance de l'Algérie.

Ils ont entre 13 et 14 ans, français ou bi-nationaux (franco-algérien) et ont été sélectionnés dans toute l'Alsace (sur la base de qualités techniques) pour faire partie de la délégation de jeunes, invités à représenter la France au tournoi de football organisé à Alger lors du cinquantième anniversaire de l'Indépendance qui marquait aussi le cinquantième anniversaire de la Ligue de football algérienne. C'est sous la houlette de Nouredine Assoul, président du FC Écrivains, que cette équipe a fait le déplacement en Algérie (du 29 octobre au 5 novembre) où elle a remporté le tournoi.

Un séjour sportif mais aussi touristique et culturel (visite du Bastion 23, musée de l'armée, le Centre Technique National de Sidi-Moussa,...) avec en prime pour ces passionnés de football, la rencontre avec l'ex international du PSG Mustapha Dahleb, facilitée par Jean-Louis Hoerlé, 1^{er} adjoint au maire de Bischheim, qui a apporté son soutien au président du FC Écrivains dans



La délégation alsacienne a gagné le tournoi d'Alger et participé au cinquantième anniversaire de l'indépendance de l'Algérie.

l'organisation de ce séjour en Algérie.

Un autre soutien est venu du député André Schneider qui a remis à la délégation un chèque de 2500 euros pour les aider à

financer les équipements sportifs (shorts, maillots,...) utilisés lors du tournoi.

Infos section maître-nageur sauveteur



Formation au Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique (BNSSA)

A la rentrée 2013/2014, trois formations de préparation à l'examen du BNSSA seront organisées par le CAMNS sur les sites suivants :

- Piscine Nautiland à Haguenau
- Piscine l'Océanide à Saverne
- Centre nautique de Schiltigheim

Si vous êtes intéressés par cette formation, vous trouverez toutes les informations et les formulaires d'inscription sur le site du club Recyclage quinquennal pour les BNSSA

L'examen de recyclage des 5 ans est prévu le mardi 2 avril. La formation préalable obligatoire démarrera le jeudi 7 février.

Les formulaires d'inscription à la formation et à l'examen, ainsi que le descriptif du stage sont disponibles sur le site.

Bourse aux postes BNSSA et MNS pour l'été 2013

Pour celles et ceux qui sont à la recherche d'un poste de BNSSA ou de maître-nageur sauveteur en piscine ou en plan d'eau, ils peuvent contacter le responsable du placement par l'intermédiaire du site.



CAMNS

Ballastière de Bischheim
Rue du Château d'Angleterre
67 800 Bischheim
Site: www.camns.com

Un spectacle à créer

La troupe du théâtre du Potimarron propose de donner la parole à ceux qui vivent dans la marge pour les associer à la création de son nouveau spectacle : « Itinéraires aux marges citoyennes ».



Nicolas Target

Sur le principe du théâtre forum, le Théâtre du Potimarron offre, depuis longtemps déjà, la possibilité de s'exprimer à ceux que l'on n'entend pas ou peu sur des thématiques sociales comme la violence ou l'exclusion. Des spectacles associant comédiens professionnels et amateurs où le spectateur est invité à débattre.

Son nouveau spectacle qui sera présenté à l'automne au Palais des Fêtes de Strasbourg,

sera construit au gré de ses pérégrinations dans les quartiers de Strasbourg et des environs. Des ateliers seront organisés pour recueillir les récits des habitants qui écriront ainsi la trame de ce spectacle fait de rencontres et d'échanges entre les groupes ainsi constitués dans les différents quartiers. « L'objectif est de débattre des problèmes de société en tenant compte du point de vue des plus fragiles » confie Jacqueline Martin.

Atelier ouvert à tous

A Bischheim, un groupe de femmes en lien avec le Planning familial, le CSF Victor Hugo et l'association PasSage s'est proposé de participer à l'aventure dans un atelier qui répètera dans les locaux du CSF Victor Hugo (4, rue Victor Hugo).

Cet atelier est ouvert à tous les habitants, à tous ceux qui souhaitent s'exprimer.

Dates des ateliers : mardi 12, 19 et 26 février de 19h à 22h.

L'aboutissement de ce travail sera présenté publiquement le samedi 9 mars lors de la journée internationale des droits de la femme organisée salle Saint Laurent par l'association PasSage.



Pour participer au projet :

Tél. : 03 88 33 73 01 ou 06 67 79 43 66.

Mail : contact@theatrepotimarron.com

Site : www.theatrepotimarron.com

NOUVEAUTÉ

Marche gourmande

L'OMSAL vous propose un nouvel événement à partager en famille ou entre amis : La marche gourmande du Ried.



Nicolas Target

Le principe : au départ de la Ballastière ou vous prendrez l'apéritif, vous parcourrez 8 km à travers bois pour déguster un hors d'œuvre au sortir de la forêt avant de partager un repas dans le parc du château d'Angleterre.

Tarif : 28€ et 14€ pour les enfants de moins de 14 ans (le tarif comprend les dégustations et le repas). Date limite des réservations le 21 avril.

Soirée tartes flambées (hors forfait)



Renseignement et inscription à L'OMSAL (67 avenue de Périgueux à Bischheim).
Tél. : 03 88 81 18 80 ou www.omsal.fr

Une permanence d'inscription se tiendra les 13, 20 et 27 mars et les 3 et 10 avril de 14h à 18h.

Vide grenier

Dimanche 28 avril

De 7 h à 18h

Rue Emile Haag à Bischheim



Document remis

Organisé par l'association « les résidences du canal »

Tarif : 2 euros le mètre



Inscription et réservation :

Mme Ruder au 03 69 06 80 34 et
M. Thomae au 03 88 62 36 72.

Festival Rumba y Candela 15 - 16 - 17 février

L'association strasbourgeoise Candela vous propose de découvrir la culture afro-cubaine à l'occasion de la 3^e édition de son festival Rumba y Candela.



Document remis

Vendredi 15 février

19h30 - Concert de guitare classique avec René Lagos-Diaz

Tarif : 13 euros, tarif réduit : 10 euros

Réservations : association.candela@hotmail.fr

www.salsastrasbourg-candela.fr/festival-rumba-y-candela.html

Tél. : 06 85 66 01 79 ou 06 51 31 11 95

(Possibilité d'acheter des billets à la Fnac)

21h - Soirée dansante salsa (avec un cours gratuit de 21h à 22h), spectacles et DJ'S.

Tarif : 16 euros. Tarif concert et soirée : 19 euros.

Salle des Fêtes du Cheval Blanc

Samedi 16 février

11h - 18h Cours de danses afro-cubaines

Salle des Fêtes du Cheval Blanc et salle St Laurent

Programme : www.salsastrasbourg-candela.fr/festival-rumba-y-candela.html

21h - Soirée dansante salsa avec 3 DJ'S

Concert de musique afro-cubaine avec le groupe Okilakua

Compétition de danse, spectacles, animation de danse

Tarif : 17 euros

Salle des Fêtes du Cheval Blanc

Dimanche 17 février

11h - 18h Cours de danses afro-cubaines

Salle des Fêtes du Cheval Blanc et salle St Laurent

Programme : www.salsastrasbourg-candela.fr/festival-rumba-y-candela.html



Tél : 06 85 66 01 79 ou 06 51 31 11 95

E-mail : association.candela@hotmail.fr

Programme du CSF

Halte-garderie

Tél : 03 88 62 22 04

• Accueil à l'heure ou par demi-journées (maximum 3 demi-journées par semaine)

Lundi de 8h15 à 12h15 et de mardi à vendredi de 8h15 à 12h15 / 13h45 à 18h.

• Babygym le jeudi matin

Secteur enfants : 4 à 11 ans

L'accueil de loisirs est ouvert tous les mercredis et les vacances scolaires de 7h30 à 18h15

Inscriptions : tous les jours de 14h à 17h

Périscolaire

Accueil des élèves le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16h30 à 18h pour les primaires et de 18h à 20h pour les collégiens et les 2nd

Économie sociale et familiale

• « *Les échanges de savoirs, une autre façon d'apprendre de 9 à 99 ans... simple, conviviale et efficace* ».

Le centre social et familial Victor Hugo, en partenariat avec l'association Troc Savoirs, vous invite à découvrir le fonctionnement d'un Réseau d'échanges réciproques de Savoirs.

Tous les vendredis, de 14h30 à 15h30, à l'espace Jeunes Albert Camus (rue Erstein).

• **Atelier de couture-stylisme** (en partenariat avec l'association Humeur Aqueuse)

Le jeudi matin de 9h à 12h (sur inscription)

Cela se passe au CSF

Carnaval dans le quartier : le vendredi 1^{er} mars

- **Permanence de l'adulte relais** : accompagnement des habitants dans la réhabilitation des logements.

- **Initiation à l'informatique** : le mardi de 14h à 16h, 1€ la séance (session de 6 séances)

- **Les matinales de l'emploi** : le lundi de 9h à 11h

- **Atelier « cadre de vie »** : le 21 février et le 21 mars de 17h à 19h dans la grande salle du CSF, entrée libre aux habitants du quartier

- **Yoga** : le mardi de 8h30 à 9h45

Seniors

- **Sortie Caracalla** : jeudi 7 février et jeudi 7 mars. 21€/personne



Nicolas Target

- **Repas du vendredi** : le 8, 15, 22 février et le 8 et 15 mars

Participation 7,50€ / 8€ sans adhésion

- **Initiative des femmes**, chaque jeudi de 14h à 16h (entrée libre)

- **Tournoi de belote** le 23 février et 30 mars (sur inscription).



Site : www.csf-victorhugo.fr

CS MARS BISCHHEIM

Rendez-vous



Nicolas Target

Rendez-vous convivial

Soirée dansante « Génération 80 »
Samedi 13 avril à 20h

Salle des Fêtes du Cheval Blanc

Tarif : 25 € / personne (buffet froid + dessert)

THÉÂTRE ALSACIEN DU ERBSEBUCKEL

Links bin ich un rechts bich du



Guillaume Robert

Pièce en 3 actes écrite et mise en scène par Robert Kurz.

L'histoire se passe chez un couple très actif dans la vie professionnelle. Lui est écrivain, elle est psychologue.

Il a plusieurs aventures et elle s'occupe de malades jusqu'au jour où rien ne va plus et qu'ils décident de se séparer.

A la salle des Fêtes du Cheval Blanc de Bischheim (2a, avenue de Périgueux)

- Les vendredis 15 et 22 mars* à 20h30

- Les samedis 9, 16 et 23 mars à 20h30

- Les dimanches 10, 17 et 24 mars à 15h

* La recette de cette représentation sera reversée au Lions Club de Strasbourg.

+ D'INFOS :

Suzanne Kurz

67 avenue de Périgueux - 67800 Bischheim

Tél. : 03 88 81 18 80 ou 06 82 92 69 77

E-mail : kurz.suzanne@orange.fr

Gratuit pour les moins de 12 ans
Prix du plus beau déguisement (un apéro offert pour les personnes déguisées)
Réservations au club house du CS Mars (rue du Stade) au 03 88 62 11 32 ou sur lilyfet@free.fr.

Rendez-vous sportif

Stages de Pâques

Du lundi 22 au vendredi 26 avril de 9h à 17h

Public concerné : filles et garçons de 6 à 15 ans (licenciés ou non)

Tarif : 90€

Inscriptions et règlement : Grégory Caramello au 06 59 57 21 42 ou le mercredi après-midi au club house.

Tournoi annuel

Jeudi 9 mai à partir de 9h

Challenge Roger Schaaf pour les U11

Challenge Jean-Luc Wintholtz pour les U13

Entrée libre sur inscription avant le 30 avril

SOCIÉTÉ DE GYMNASTIQUE LIBERTÉ

Garder la forme



La société de gymnastique Liberté Bischheim-Hoenheim propose différents cours pour rester en forme

Cours de Zumba

Le vendredi de 20h à 21h

Gymnase Lamartine (rue Lamartine à Bischheim)

Cours de zumbatomic

Le vendredi de 18h à 19h pour les 4-8 ans

Le vendredi de 19h à 20h pour les 9-17 ans

Gymnastique volontaire

Le mercredi de 20h à 21h

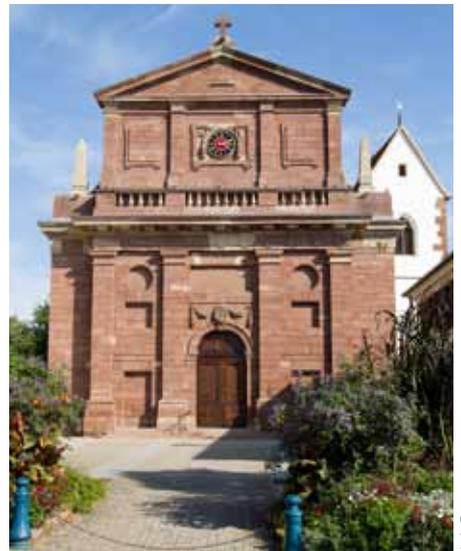
Gymnase du Centre (16, rue des Vosges à Hoenheim)

+ D'INFOS :

Renseignement au 03 88 51 00 85

PAROISSE PROTESTANTE

Jubilé de Confirmation



Nicolas Target

Vous êtes né(e) en 1949 et/ou avez fait votre confirmation en 1963, La paroisse protestante vous invite à fêter le jubilé de confirmation :

le dimanche 24 mars à 10h

à l'église Notre Seigneur Jésus-Christ (rue Nationale) et à partager vos souvenirs autour d'un repas convivial.

Vous êtes concerné(e), intéressée et/ou connaissez l'une ou l'autre personne susceptible de l'être, merci de contacter Christiane ou Jean-Claude GRAEFF (03 88 83 02 21 - jeanclaudio.graeff@orange.fr) ou le secrétariat paroissial (par.prot@evc.net).

SOCIÉTÉ DES AMIS DES JARDINS OUVRIERS

Assemblée générale de la S.A.J.O.



Document remis

Samedi 9 février à 16h

Salle des Fêtes du Cheval Blanc
2 avenue de Périgueux
67800 Bischheim

Groupe des élu(e)s de l'opposition « Changer Bischheim »

Une Ville respectueuse de ses habitants

L'incendie du local associatif au quartier du Guirbaden est inqualifiable. Les atteintes portées aux personnes et aux biens sont insupportables. La solidarité dans ces moments-là est nécessaire et appréciable. Notre société a deux faces : l'une qui nous fédère et nous rassemble autour d'actions collectives, de projets partagés et l'autre où la violence et la destruction mettent à mal la confiance dans les valeurs de la République. Toutes et tous, à la place où nous sommes : les habitants, les responsables associatifs, les commerçants, les élu-e-s nous avons l'obligation de rappeler ces valeurs aux enfants et aux jeunes en priorité.

Notre politique municipale doit se consacrer encore plus et sans faille à l'éducation, au civisme et au respect des règles. Aux équipes éducatives des écoles, des collèges, du lycée, aux associations sociales et sportives de continuer cette éducation sans laquelle les pires dérives sont possibles. Il est important de comprendre que la violence, l'agressivité sont des phénomènes qui ne tombent pas du ciel. Combattre toutes les violences faites

aux enfants, les violences intrafamiliales qui provoquent des dégâts dans la psychologie des enfants est une priorité par le soutien aux familles et par l'accompagnement des enfants.

Interrogeons-nous encore sur la politique de prévention et les actions portées par la Ville de Bischheim, sur les missions de la police de proximité, sur toutes les actions à mettre en œuvre pour accompagner les personnes victimes. Toutes les forces vives de notre Ville doivent être mobilisées et des moyens doivent y être consacrés.

Une Ville au service de ses habitants

La relation des habitants avec les services de leur Ville est un des aspects essentiels de la vie quotidienne. Quelles sont les compétences de la Ville ? L'entretien des équipements municipaux (les écoles, les gymnases..) ; l'aide sociale ; l'éducation et la petite enfance ; le sport ; le soutien à la vie associative et aux activités de jeunesse ; le cadre de vie et les espaces verts ; l'éclairage public ; les permis de construire ; la culture....Tous ces services

rendus aux habitants sont la garantie d'une qualité de vie et ils sont portés par des agents disponibles et conscients de leurs responsabilités.

Dans un contexte de crise, il faut, plus que jamais valoriser leur travail et garder une qualité du service public à Bischheim. Pour les élu-e-s de Changer Bischheim le maintien et l'amélioration du Service public sont un des piliers de l'égalité des droits.

A toutes et tous les habitant-e-s de Bischheim ; à celles et ceux qui contribuent à faire vivre notre Ville, une belle et heureuse année 2013.

Groupe des élu(e)s PS-Verts « Changer Bischheim » Richard SANCHO ANDREO, Zoubida NAILI, Gérard SCHANN, Annie ROMILLY, Gérard SCHIMMER, Nicolas BOUYER, Brigitte BEYHURST.



Permanences des élus de l'opposition sur rendez-vous
Tél. 06 89 86 19 12
E-mail : changerbischheim@laposte.net
Blog : changerbischheim.blogspot.com

L'Alsace en marche...

Le slogan politique du premier trimestre 2013 est lancé. Malgré l'importance du débat, n'oublions pas de vous souhaiter une bonne et heureuse année 2013. La campagne du referendum régional qui va s'ouvrir incessamment mettra les Alsaciennes et Alsaciens devant un choix historique majeur, qui déterminera leur avenir économique, social. Au-delà d'une évolution institutionnelle certaine, elle impulsera une politique de cohésion, de transversalité, de territorialisation qui marquera le paysage de demain. Le rendez-vous donné par les hommes politiques n'est pas un gadget, une lubie, il est fondamental pour l'avenir de notre région. Que quelques voix s'expriment encore contre cette proposition, elles ont le droit de se manifester, mais elles ne doivent pas arrêter le courant porteur d'une telle évolution.

Evidemment nombreux seront celles et ceux qui s'interrogent sur le bien-fondé de cette réforme ? Il faudra avancer des convictions, répondre aux interrogations, montrer une fermeté politique qui entraîne et rassemble.

Supprimer des structures administratives pour simplifier nos démarches : un objectif premier. Mettre en place des guichets uniques pour un ensemble d'activités quotidiennes : dans le domaine de l'éducation par exemple : trouver des solutions communes aux collèges et aux lycées dans le service des transports en commun, dans le service de la restauration, dans le service du matériel pédagogique etc... les exemples ne manquent pas, il faudra les développer pour convaincre nos concitoyens.

Mutualiser pour faire de réelles économies c.à.d dépenser moins en regroupant des moyens qui sont forcément présents dans de multiples structures (parc de véhicules, frais de communication, achats groupés). Une gestion commune des équipements publics par exemple les transports, les services de solidarité, les services d'aides à la personne (personnes âgées, personnes handicapées) pour être plus efficace.

S'adapter aux spécificités du territoire : les données des problèmes ne sont pas les mêmes du nord au sud de l'Alsace, donc trouver les réponses adéquates, et ainsi structurer de manière plus cohérente notre présence.

S'affirmer comme carrefour de l'Europe, au niveau des infrastructures (aériennes, ferroviaires, routières) au niveau du bilinguisme (enseignement des langues), développer les coopérations transfrontalières (avec nos voisins suisses et allemands).

Un travail immense est devant nous, il faut le faire pour que demain nous existions dans le concert international avec nos spécificités, notre identité, que notre région soit rayonnante, diverse. Nous sommes la vitrine de l'évolution, les autres régions de France nous regardent, nous admirent, il ne faut pas les décevoir.

N'ayons pas peur d'entreprendre, prenons ce chemin, c'est le vœu que nous pouvons exprimer en ce début d'année, peut être différent des autres mais ô combien passionnant, stimulant et dynamique.

Les engagements 2013 de la municipalité bischheimoise seront remplis et les chantiers continueront : nous sommes engagés pour le bien vieillir (extension de la maison de retraite), nous nous sommes engagés pour une politique sociale répondant à la situation de précarité, nous nous sommes engagés pour l'animation de notre ville. Ces politiques seront poursuivies, elles sont primordiales pour forger l'optimisme de demain et préparer le terrain à nos successeurs.

La ville doit être un exemple. Dans notre gestion municipale nous devons pousser l'analyse pour économiser les frais de gestion, les frais de personnel, les frais de chauffage. Il s'agit d'avoir du doigté dans cette phase complexe. Il faut trouver l'application de la bonne règle sans tomber dans le ridicule. Le temps n'est pas à la demande d'un effort fiscal, le recours à l'emprunt doit être manipulé avec prudence. Le budget 2013 est réaliste. Il arrive à satisfaire un ensemble de besoins qui correspondent à nos engagements sans pénaliser le

bon fonctionnement de nos associations et de nos structures municipales.

En conclusion, la ville est prête à braver le destin même si celui-ci n'atteint pas le plafond de l'optimisme, elle continue ses efforts, elle appelle tous les concitoyens à faire de même. Une bonne année 2013.

Groupe des élu(e)s de la majorité

André KLEIN-MOSSER, Jean-Louis HOERLE, Patrick KOCH, Nelly KRAEMER, Jean-Claude KIEFFER, Bernadette BASTIAN, Hubert DRENSS, Bernadette GILLOT, Fabien WEISS, Suzanne KAUPP, Martine FETTIG, Pascal BOES, Michèle STERN, Chantal JAEGLE, Hatim BOUHENDAH, Patrick DIEBOLD, Karla CHARRETON, Yann PARISOT, Karin MEYER, Laurent KRIEGER, Annie HOECKEL, Jean-Jacques HAFFREINGUE, Christina JESSEL, Mathieu STENGER, Martine SCHOENENBURG, Danielle TISCHLER.

NOCES DE DIAMANT (60 ANS)

Les époux Feist René et Marie-Thérèse (née Ostermann) se sont mariés le 16 janvier 1953 à Bischheim. Ils ont fêté leurs noces de diamant le 19 janvier 2013.

Les époux Koelblen Jacques et Georgette (née Folletti) se sont mariés le 24 janvier 1953 à Strasbourg et ont fêté leurs noces de diamant le 26 janvier 2013.

Mariages

Novembre à décembre 2012

Epoux, épouse et date du mariage

AARAS Ejdadt, INCI Çilem	09/11/12
CROSNIER DE BELLAISTRE Jean-Luc Céline,	
JERSIER Diane Marie	10/11/12
DESSEIN Jean Auguste Raymond,	
GRENIER Chantal Andrée Emilie	10/11/12
DOAN Khanh-Thanh, BETZ Anne-Laure	10/11/12
MASSUYEAU Gwénaél Thierry Léon,	
GUILLAUMEVéronique Marie Madeleine	10/11/12
YÜKSEL Serhat, GULAY Tuhba	15/12/12
TEHAMI Lahouari, ZEMANI Imane	21/12/12

Naissances

Octobre à décembre 2012

Nom(s), prénom(s) et date de naissance

GALMOUE	Manel	02/10/12
GEISSMANN	Noélie	02/10/12
BALOUL	Naïm	04/10/12
FRASSINO	Giulia Frédérique Martine	06/10/12
AKUEVA	Islam	07/10/12
HAMM	Clément Vincent Michel	08/10/12
DJERDIR	Maria	13/10/12
PERROUAULT	Anna	14/10/12
DIOP	Moussa	16/10/12
GARDA	Sana Sadia	16/10/12
SOLIMAN	Lana Inès	21/10/12
ZOUHAIRI	Nermine	26/10/12
HOANG	Louise Lucienne	26/10/12
ADOUD	Samir Mohamed	27/10/12
STERN	Amel	27/10/12
NINA	Stanislas Daniel	27/10/12
MAHAMAT MOUSSA	Fatimé	30/10/12
ALTIN	Bilal	31/10/12
TELLIER	Thibault Léo Simon	01/11/12
ACIL	Hasan	01/11/12
MOKADDEM	Adam	02/11/12
GENET	Oscar Michel Jean	03/11/12
TOURCHAEV	Ibrakhim	05/11/12
GASHI	Anisa	08/11/12
HASANI	Idaver Erminson	10/11/12
WIESEL	Mathias Michel	10/11/12
WADIER	Eléonore Marthe Suzanne	12/11/12
GALMICHE	Noah	14/11/12
HECKLEN	Maël	15/11/12
KADDOURI	Ines	16/11/12
BIRCKEL	Lorenzo Thierry	17/11/12
CSONTI LEFEBVRE	Dylan Edmond Hervé	17/11/12
AKKOYUN	Yusuf	19/11/12
BEDLOW	Arthur Paul Elie	22/11/12
LIGONNIERE	Maïa	27/11/12
ANSTETT	Louna Maria Brigitte	27/11/12
HERRMANN	Yohann Michel Yonnel	27/11/12
BADI	Mehdi	27/11/12

MANESSE	Lilian Malorne	28/11/12
SHAKERI-NOORI	Eloïse Shirine Loan	01/12/12
PERROT	Nohlan	02/12/12
METZ OBIN	Chloé	02/12/12
BOUALEM	Souranjan Khadija	04/12/12
DESTIN	Taylor Bruno Marc	04/12/12
GATEAU	Inès Camille	06/12/12
VIDEMSEK BEUGRE	Oriane Sabine Keny	09/12/12
BOUTILLIER	Paul Jean Séraphim	09/12/12
PANTER	Pierre Thierry Richard	10/12/12
VAKHAYEVA	Siddik	12/12/12
FARCI	Timéo Casiano	13/12/12
VALAMBRAS	Diego José-Luis	14/12/12
BABILON	Joaquim Joseph	16/12/12
BURGLÉN	Cléo Marianne Marguerite	17/12/12
POTVIN	Maxence	19/12/12
EL AABBADI	Imane	20/12/12
LIENHARDT STEHLIN	Charles Hubert	22/12/12
GARCIA	Elio Manuel Sylvain	25/12/12
KURTISEVSKI	Aliyah	27/12/12
ADZOH	Gabrielle Mawusse	27/12/12
KIRCH	Nina	28/12/12
AMENUZDI	Théo Lawè	28/12/12
GUINEBERT	Hugo Charles Jean	29/12/12
HAMMAECHER	Judith Marie	29/12/12
ZEKAKANY	Patricia-Perla Mélina	31/12/12

Décès

Octobre à décembre 2012

Nom(s), prénom(s), âge et date de décès

CLAUSS Gilbert Robert	63 ans	06/10/12
KLINGELMEIER veuve STAHL Luise	93 ans	06/10/12
RIEBER Charles Alphonse	91 ans	07/10/12
MOSCHEROSCH veuve ANOT Jeanne Marie	92 ans	15/10/12
BURGER veuve BOURSIER Jeannine Salomé Germaine	84 ans	15/10/12
GEORG Jacky Guy Roger	59 ans	20/10/12
REINHARDT Michel	62 ans	21/10/12
GAUGER Jean Paul	80 ans	23/10/12
DE ALMEIDA Manuel	72 ans	30/10/12
BURTSCHER veuve TOUNI Esther	89 ans	01/11/12
BISCHUNG épouse SCHOULLER Béatrice Marthe	79 ans	03/11/12
MILLER Sharyn Ann	64 ans	03/11/12
LEHN Marie Thérèse	82 ans	03/11/12
HEILIGENSTEIN Béatrice Sophie Léonce	51 ans	05/11/12
SCHECH Pierre Richard	66 ans	06/11/12
KAZIC veuve VUJKOVIC BUKVIN Fatima	68 ans	06/11/12
HAMM Daniel Christian	73 ans	06/11/12
MULLER épouse MENSALES Solange Alice	59 ans	09/11/12
MIERZYNSKI Alexandre	81 ans	10/11/12
BATHELME veuve WERLÉ Lucie Yvette	88 ans	11/11/12
REININGER René Gilbert	65 ans	17/11/12
JUNG René Eugène	81 ans	19/11/12
BOHN veuve SCHWEBEL Hélène Marie	99 ans	22/11/12
VEIDT Yvonne	90 ans	23/11/12
WESTBROOK Beryl Rowena	82 ans	25/11/12
ALBRECHT épouse GONNELLY Anne Marguerite	60 ans	01/12/12
POTH veuve BERG Alice	83 ans	02/12/12
BALL Roland Norbert	78 ans	05/12/12
MATERN Pierre Roger	85 ans	10/12/12
MEHL veuve FRANCE Marie Juliette	86 ans	13/12/12
SCHAEFFTER Mathilde	90 ans	16/12/12
GRANDCLAUDON Bernard Maurice	57 ans	19/12/12
STECK Gilbert Albert	75 ans	20/12/12
GAISER veuve GLESS Jeanne Francine	65 ans	29/12/12

>> Février



JUSQU'AU 24 FÉVRIER

EXPOSITION « UN MONDE OUBLIÉ » photographies de Claude Dityvon Cour des Boecklin - dimanche, mardi, mercredi de 14h à 18h, samedi de 10h à 12h et 14h à 18h.

DIMANCHE 3

CONCERT DES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE – Salle St Laurent – 11h – entrée libre

LUNDI 4

COLLECTE DE SANG organisée par l'Amicale des Donneurs de Sang - Salle des Fêtes du Cheval Blanc - 17h à 20h

MERCREDI 6

SPECTACLE JEUNE PUBLIC « POPUP » de Belinda Annaloro - à partir de 4 ans - Salle du Cercle – 15h - COMPLET

VENREDI 8

CINÉ-CONCERT « LE PETIT FUGITIF » de Morris Engel et Ruth Orkin - tout public à partir de 8 ans - Salle du Cercle - 20h30

MARDI 12

RENCONTRES SANTÉ : CONFÉRENCE-DÉBAT - « GARE AUX DÉCIBELS » Salle du Cercle - 20h - renseignements : 03 90 22 75 06 (Voir p. 25)

VENREDI 15

CONFÉRENCE «LES BOECKLIN DE BOECKLINSAU» par Philippe Fleck – Université Populaire de Bischheim – à la Maison du Conseil Général (4 rue des Magasins) - 19h

VENREDI 15 – SAMEDI 16 DIMANCHE 17

FESTIVAL RUMBA Y CANDELA – organisé par l'association Candela – Salles des Fêtes du Cheval Blanc et St Laurent (voir programme détaillé page 38)

DIMANCHE 17

CAVALCADE DU BOUC BLEU - Carnaval international Hoenheim – Bischheim – Schiltigheim – Départ 14h11

JEUDI 28

CONSEIL MUNICIPAL - Salle des Fêtes du Cheval Blanc - 19h

>> Mars

MARDI 5

RENCONTRES SANTÉ : CONFÉRENCE-DÉBAT « SOYEZ À L'ÉCOUTE DE VOTRE AUDITION » renseignements : 03 90 22 75 06 -Salle du Cercle – 14h30 (Voir p. 25)

JEUDI 7

CINÉ-DÉBAT - « PRÊT À JETER » Un film de Cosima Dannoritzer – Salle des mariages (mairie) - Entrée libre – 20h

VENREDI 8

CINÉ-CONCERT « THE CAMERAMAN » avec Buster Keaton - tout public à partir de 7 ans - Salle du Cercle - 20h30



DU 9 AU 31

EXPOSITION « LUMIERE ET TRANSPARENCES » de Dominique Marret et Jean-Yves Kalmbach - Cour des Boecklin - dimanche, mardi, mercredi de 14h à 18h, samedi de 10h à 12h et 14h à 18h

SAMEDI 9

FÊTE DES FEMMES organisée par l'association Pas/Sages - Salle St Laurent 16h

SAMEDI 9 À 20H30 DIMANCHE 10 À 15H

REPRÉSENTATION THÉÂTRALE par l'Erbse buckel «Links bin ich un rechts bich du » - Salle des Fêtes du Cheval Blanc

DIMANCHE 10

VISITE-CONFÉRENCE « Le cimetière juif de Bischheim » avec Jean-François Kovar – Université Populaire de Bischheim - rendez-vous devant le cimetière, rue des Saules - 15h30

MERCREDI 13

SPECTACLE JEUNE PUBLIC « FA MI PAR SI, FAMILLE PAR LÀ » par la Compagnie Courant d'Art - à partir de 3 ans - Salle du Cercle - 10h30 et 15h

VENREDI 15 ET SAMEDI 16 À 20H30 - DIMANCHE 17 À 15H

REPRÉSENTATION THÉÂTRALE par l'Erbse buckel «Links bin ich un rechts bich du » - Salle des Fêtes du Cheval Blanc

SAMEDI 16

« À LA DÉCOUVERTE DES ORGUES CALLINET DE MASEVAUX ET DE MOLLAU » Sortie de l'Association des Amis de l'Orgue Roethinger Renseignement au 06 78 14 30 71

JEUDI 21

CONSEIL MUNICIPAL - Salle des Fêtes du Cheval Blanc - 19h

VENREDI 22

CONCERT « LAS HERMANAS CARONNI » ET « ROSA GALANA » Musique du Monde (Argentine) – Salle du Cercle - 20h30

VENREDI 22 ET SAMEDI 23 À 20H30 - DIMANCHE 24 À 15H

REPRÉSENTATION THÉÂTRALE par l'Erbse buckel «Links bin ich un rechts bich du » - Salle des Fêtes du Cheval Blanc



SAMEDI 23

SOIRÉE TARTE FLAMBÉE organisée par la Paroisse St Laurent - Salle St Laurent - à partir de 19h

DIMANCHE 24

JUBILÉ DE CONFIRMATION DE LA CLASSE 1949 Paroisse Protestante – Culte 10h – Église Notre Seigneur Jésus-Christ repas conférence 12h – Salle du Cercle

JEUDI 28

REPAS-CONFÉRENCE avec Jean-François KOVAR - dans le cadre de l'Université Populaire de Bischheim – Restaurant Zum Strissel – 5 place de la Grande Boucherie à Strasbourg - 19h30

CINÉ-DÉBAT - « PARCE QUE VOUS NE VALEZ RIEN » Salle des mariages (mairie) Entrée libre – 20h

HOENHEIM - BISCHHEIM - SCHILTIGHEIM

Cortège carnavalesque du

BOUC BLEU

DIMANCHE 17 FÉVRIER 2013

DÉPART 14H11
DE HOENHEIM



Crédit Mutuel
Schiltigheim



DNA
DERNIÈRES NOUVELLES D'ALSACE



Ville de Schiltigheim - service Communication 2013

www.bouc-bleu.com